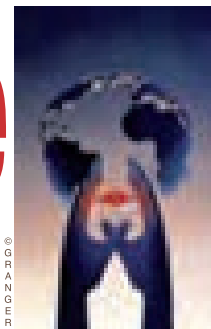


Lettre franco phone



SOMMAIRE

01/02/03

Edito

04/05

Forum du Québec

06/07/08

Festival du film
francophone
d'Angoulême

09

Prix Stéphane Hessel

10

Le gala de Marbella

14/15

Gaza

16

Cirkafrika

20

Owanto / Granger

24

De-ci de-là

L'ALLIANCE FRANCOPHONE PRESENTE DANS 108 PAYS SUR CINQ CONTINENTS ...

ÉDITORIAL



Jean R. Guion
Président International
de l'Alliance Francophone

De l'impérieuse nécessité du « visa francophone » !

Persuadés que notre « visa francophone », serait au centre des débats du Forum de Québec, nous nous étions fixés une condition de participation liée au pourcentage de refus de visas...

Il n'y avait aucune raison pour que nous participions à une réflexion sur les valeurs fondamentales de la Francophonie alors que, dans le même temps, une de ses valeurs essentielles, la liberté de circulation des idées et des Hommes était bafouée par le pays organisateur !

Nous avons donc refusé, courtoisement, de participer à ce Forum Mondial. Voici, en substance, ce que nous aurions pu y déclarer...

« Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde » Charles de Gaulle (discours prononcé à la « Réunion des Français de Grande Bretagne » Londres, le 1er mars 1941)
« L'art, c'est de franchir une frontière pour aller à soi » Roch Carrier, romancier québécois.

Après la Guerre Froide et le monde bipolaire, politique et guerrier, qui a enlisé la démocratie dans un lot de gâchis et d'impasses, les nouvelles générations, du Nord au Sud, ont tourné les yeux pleins d'espoirs et d'attentes vers l'affirmation d'un véritable droit international : Irak, Ex-Yougoslavie, Rwanda, ... Malgré les déceptions et les lenteurs, la Justice Internationale est apparue alors comme un nouvel outil au service de l'Humanité toute entière, le témoin d'un sacré commun, qui transcenderait les croyances et les cultures, éclairerait les peuples et garantirait la paix.

Avec le développement des nouvelles technologies de l'Information, cette appréhension d'un monde meilleur à travers l'appréhension de valeurs universelles est devenue plus palpable encore, ainsi que la vision d'un Village planétaire, qui contenait tant de promesses.

Mais ce besoin de valeurs et de solidarité a laissé la place, au fil des années, à un certain scepticisme, voire un désabusement.

Bien sûr, les premières maladrances de l'ordre international y sont pour beaucoup. Au point même que le dispositif juridique international a alors parfois été compris, ici et là, comme un instrument hypocrite au service d'un nouvel impérialisme, américain ou occidental.

Ce qui a suggéré à certains intellectuels, suivis de près par les intégristes, de mettre en scène un Choc des Civilisations.

A ces premières maladrances de la justice internationale s'est rajouté également l'essor du Tout-économique mondial, qui a contribué à une exacerbation planétaire du matérialisme. Le gain financier a été ainsi conçu à la fois par nombre d'entreprises comme la seule finalité, et par les jeunes comme la seule liberté et la seule sécurité réelles.

En outre, ce matérialisme a accentué plus encore les inégalités sociales liées aux décalages des développements et des régimes, et profilé une uniformisation des modes de consommation, des mœurs et des coutumes, sur la base d'un modèle pourtant artificiel : celui de la publicité, des films et des vidéo-clips.

Puis, comme pour confirmer la fausseté des valeurs d'un libéralisme sans frein, on a pu découvrir dans ce sillage les scandales financiers et les jurisprudences Arthur Andersen, Kiervel, Madoff ... D'autres viendront encore.

Ce bilan a un impact. Et cet impact est le même, que l'on soit sur le plan international, ou en France : une perte des valeurs, un manque de crédit dans les institutions, voire une défiance, et un besoin de solidarité alternative.

Les nouvelles générations en effet, jugent l'avancée du monde sans concession, sans foi dans le temps, et parfois sans réelle mémoire : leurs conceptions du monde et des modèles se font et se défont plus rapidement qu'autrefois, elles se construisent sur des impressions, des sentiments, des stimuli, et par-dessus tout, sur des images, des images qu'on leur propose, qu'on leur impose, avec ce principe si mécanique et sans nuance, de l'attraction et de la répulsion.

Que l'on imagine l'impact pour certaines populations arabes, pour certains jeunes pleins de foi, le jour où la vérité est apparue. Ce jour implacable où, non, il a été avéré qu'il n'y avait pas d'arme de destruction massive en Irak : les soi-disant libérateurs de l'Irak sont devenus des menteurs, des tricheurs et des envahisseurs. Et lorsque plus tard, il a été encore avéré que des dommages collatéraux étaient escamotés, minimisés, voire purement et simplement niés, alors c'est la justice internationale toute entière qui est devenue un leurre, et le Village planétaire un piège.

Dans ce désabusement, les fanatiques et intégristes de tous bords, trop heureux de l'aubaine, rameutent et recrutent !

Mais qu'on ne se trompe pas : il n'y a pas de Choc des civilisations.

Il n'y a qu'un besoin collectif de sacré et de solidarité, inassouvi, trahi, imbriqué dans des décalages socio-économiques et sanitaires, si criants que les ignorants rejoignent les plus cultivés et se radicalisent.

Le désabusement est si facile à engendrer !

Non, il n'y a pas de Choc des civilisations. Le Choc des civilisations n'est qu'une thèse inventée par Samuel Huntington, au début des années 1990, pour essayer de théoriser la période post-guerre froide qui s'ouvrait, et qui a connu une nouvelle vigueur le 11 septembre.

Or, c'est une thèse fautive.

D'abord parce qu'elle est approximative. Il est d'ailleurs éclairant à cet égard de relever que l'auteur lui-même s'excuse dans l'introduction de son ouvrage, dès les premières pages, de cette approximation. C'est une thèse fautive également, parce qu'elle sous-entend que les civilisations se développent nécessairement contre les autres civilisations, et qu'elles ne peuvent infléchir ce penchant.

Non sens : la civilisation se développe autour d'une chose commune, souvent sacrée, un sacré religieux, politique, ou un système de valeurs. Non pas en opposition ou en réaction à une autre civilisation ou à un autre sacré.

Il est d'ailleurs essentiel de comprendre que les différentes formes de sacré, aussi diverses soient-elles - sacrés religieux, politiques ou simplement culturels - évoluent et sont appelés aujourd'hui plus encore qu'hier, à se rencontrer, à se conjuguer, dans une civilisation de l'universel qui les transcende.

Force est de constater qu'il existe actuellement une accélération du mouvement des civilisations les unes vers les autres, qui conduit d'ailleurs à une forme d'imbrication des civilisations : ce mouvement est irrévocable !

Un tel mouvement des civilisations les unes vers les autres devrait être une chance pour les populations et les économies : une conjugaison des savoirs, un métissage des techniques et des réalités diverses, bref, un terreau d'échanges !

Toutefois, au lieu d'être appréhendée à travers des politiques et des positions nationales mesurées, nuancées, et encadrée par des négociations bilatérales ou multilatérales, réalistes et solidaires, cette imbrication des civilisations n'apparaît en définitive n'être qu'un mélange d'uniformisation, d'appropriations, d'expropriations et de fausses et maladroites croisades.

Pourtant, l'histoire nous avait annoncé cette rencontre des cultures, qui ne semble actuellement qu'une tectonique : des civilisations à la dérive, les unes contre les autres, avec déjà des éruptions qui se déclarent.

Après les deux guerres mondiales, la Guerre Froide (une guerre là encore mondiale), l'essor des investissements transnationaux et des technologies

de l'information, le monde n'est-il pas devenu une réalité nationale ?

De même, un monde cohérent et harmonieux se définit comme un besoin intrinsèque aux populations nationales.

Un besoin commun à chaque population, à chaque individu et à chaque nation, de mieux cerner tout à la fois son identité, et les valeurs qu'il convient de suivre.

Singulièrement, dans ce vaste mouvement des civilisations les unes vers les autres, qui oblige chacune des civilisations à recadrer son sacré et à se le réapproprier, la France a une place à part : parce que, intellectuellement et historiquement au cœur de la philosophie des Droits de l'Homme et d'un système de valeurs fondé sur la conception universelle de l'Homme, la France est aujourd'hui au cœur de la Francophonie.

Sur ce point, Charles de Gaulle avait raison : il y a un pacte entre la grandeur de la France et la liberté du monde.

Même si, parfois, la France semble l'ignorer.

Pour mesurer pleinement ce rôle de la France et sa responsabilité, face à ce pacte, vingt fois séculaire, entre sa grandeur et la liberté du monde, il faut prendre conscience de ce que représente actuellement la Francophonie.

La Francophonie est un ensemble de pays situés au Nord et au Sud, qui sont de cultures et de civilisations diverses, avec des religions, des économies et des histoires différentes : un ensemble de pays réunis, non pas sur la base d'une coopération militaire ou d'un marché à protéger, mais autour d'une langue commune, autour d'un dialogue, et de toutes les valeurs que ce partage et ce dialogue soutiennent.

La Francophonie est donc l'exact inverse de l'uniformisation : elle est l'expression multiple d'une harmonisation.

Lorsque je pense à la Francophonie, immédiatement s'impose à moi l'image de Léopold Sédar Senghor, qui ne s'est jamais éteint.

Cet étudiant noir, ce chantre de la Négritude, s'adressant aux Allemands qui le tiennent prisonnier et veulent le fusiller au Front Stalag 230 près de Poitiers, cet étudiant noir qui crie « Vive la France, Vive l'Afrique noire ».

Comment croire dès lors que tous les étudiants immigrés viennent en France pour sa protection sociale ?

Léopold Sédar Senghor incarne à lui seul et de façon parfaite l'esprit francophone. Cet esprit, fait d'actions et de pensées, au service de l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, une civilisation qui fédérerait les traditions par delà leurs différences.

Une universalité dans la diversité.

En tant que communauté ayant un langage commun, en tant que communauté respectueuse de la diversité et qui est fondée sur des valeurs partagées, la Francophonie est un socle sur lequel peut prendre corps une civilisation de l'universel, au sens où en rêvait Léopold Sédar Senghor et au sens où les jeunes générations actuelles l'attendent.

J'en suis persuadé : la Francophonie est ce socle de la Civilisation Universelle ; une première marche en tout cas !

Léopold Sédar Senghor en était persuadé.

Il en était persuadé, notamment à cause de la langue française qui favorise la rencontre des cultures et le respect de l'autre, par les nuances qu'elle autorise et par son histoire.

D'ailleurs, en précisant son projet de Civilisation Universelle, Léopold Sédar Senghor fera très vite et très clairement référence à la Francophonie. Il affirmera ainsi le 21 septembre 1966, dans une conférence donnée à l'Université de Laval au Québec :

« Avant tout, pour nous, la Francophonie est culture. C'est une communauté spirituelle. Et le français nous offre à la fois clarté, richesse, précision et nuance ».

Plus tard, en 1988, il parlera encore de la Francophonie comme du modèle et du moteur de la Civilisation de l'Universel, dans la mesure où elle favorise les échanges d'idées et respecte la personnalité « originaire et originale » de chaque nation. De même, en 1995, à l'occasion d'une de ses dernières interventions, Léopold Sédar Senghor insistera ainsi :

« Je crois pour l'avenir à la Francophonie, plus exactement à la Francité intégrée dans un grand ensemble, et par delà, dans une civilisation de l'Universel ».

Charles de Gaulle et Léopold Sédar Senghor ne sont pas des rêveurs. Ce sont avant tout des hommes de terrain et des hommes de volonté, qui ont pris conscience du rôle de la France et de la Francophonie.

Ils ont perçu les réalités du monde, les réalités immédiates et les engagements qu'ils commandent.

Forts de ces exemples, à l'heure actuelle, le désarroi idéologique et l'intégrisme commandent des engagements pour bâtir une cité commune, à l'échelle de la Nation et de la planète : des engagements fermes, qui affirment à la fois les valeurs fondamentales, communes, et la volonté politique de les appliquer.

Une volonté au service d'une véritable politique donc, qui doit être à la fois locale, nationale et internationale.

Sur le plan international, la Francophonie doit donc être entendue comme un moyen d'action, sans cesse animé, sans cesse revitalisé, et non pas comme un cercle fermé et convenu, ou une farandole de Sometts.

Face à l'hégémonie américaine, face à l'expansionnisme chinois et aux tissages des réseaux extrémistes les plus divers, la Francophonie doit assumer ainsi pleinement sa dimension politique.

Louis Michel, alors Ministre des affaires étrangères du Royaume de Belgique, affirmait à juste titre que :

« La Francophonie ne doit pas craindre d'afficher ses objectifs politiques, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits et du maintien de la paix (...) Car la Francophonie n'est pas seulement une réalité humaine et culturelle fondée sur une langue. Elle doit devenir un véritable concept politique au service de la paix, du développement et des droits humains. Elle doit se positionner vis-à-vis de grandes questions économiques, sociales ou politiques. Il faudra une stratégie et des moyens, afin de donner à notre réalité une fonction d'acteur global, influent, critique et efficace ».

Sur le plan national, l'action politique francophone de la France doit là encore mettre en œuvre ses valeurs fondamentales, eu égard à son rôle face à l'histoire, face au regard du monde, mais aussi eu égard à ses populations et aux réalités multiculturelles qui sont désormais sa réalité intérieure.

Que la France ne s'y trompe pas : actuellement, la Francophonie est à la fois une nécessité extérieure et une nécessité intérieure.

Le discours de la République seul ne suffit plus : il faut dorénavant à la France le discours Francophone.

Replacée sous les auspices francophones, cette action politique intérieure et extérieure de la France, implique :

- l'affirmation pratique – et non pas uniquement discursive – de ses valeurs humanistes, fondées sur le respect de l'autre, la promotion des savoirs et de la connaissance, et la diversité ;
- et la reconduction de ces valeurs francophones auprès des générations futures des autres pays.

A cette fin, il est essentiel de garantir et d'encourager la circulation des francophones au sein de l'espace francophone, et notamment en France, par la mise en place d'un « visa francophone ».

Or le dispositif mis en place actuellement en France ne suffit pas à assurer une telle circulation des francophones en France.

Contrairement d'ailleurs à ce qui est pratiqué au sein de l'espace anglophone, aucune facilité n'est attribuée aux ressortissants francophones.

En effet, tous les ressortissants étrangers qui souhaitent venir en France doivent être en mesure de présenter à la frontière les justificatifs réglementaires relatifs à l'objet du séjour, aux moyens de subsistance et aux conditions d'hébergement, conformément à un régime général qui peut sembler parfois uniquement tenir en pratique, à la provenance et au niveau de fortune des candidats.

En règle générale, sauf dispense, un visa est nécessaire. Il doit être sollicité avant le départ auprès de l'ambassade ou du consulat de France compétent dans le pays de résidence du demandeur. Par ailleurs, sauf cas particuliers, le type de visa requis pour entrer en France dépend à la fois de la durée et des motifs du séjour envisagé :

- pour des séjours inférieurs ou égaux à 90 jours (3 mois), le visa à

solliciter est un visa de court séjour appelé « visa Schengen »,

- pour des séjours supérieurs à 90 jours (3 mois), le visa à solliciter est un visa de long séjour adapté à la durée et aux motifs du séjour.

Les visas de court séjour dits « Schengen » qui permettent à leur titulaire de circuler librement dans les pays de l'espace Schengen pour des séjours d'une durée maximum de 90 jours par période de six mois, et qui peuvent être délivrés pour une ou plusieurs entrées, permettent des voyages de tourisme, des voyages d'affaires ou des visites familiales ; ils permettent en principe également à leurs titulaires de venir en France pour des formations courtes, des stages ou encore exercer une activité rémunérée (artistes en tournée, sportifs disputant un championnat, salarié détaché dans le cadre d'une prestation de service, etc...).

Par ailleurs, le règlement européen 539/2001 qui dispense un certain nombre de nationalités de visas de court séjour pour entrer dans l'espace Schengen, ne s'adresse qu'aux ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de Suisse, ou aux membres de la famille d'un ressortissant de ces espaces.

Enfin, les seuls régimes « spéciaux », qui permettent plus de facilité à certaines nationalités, sont issus d'accords bilatéraux entre la France et les pays d'origine, qui peuvent déroger au régime général. C'est le cas notamment pour les Algériens, les Tunisiens, les Marocains et les ressortissants de certains Etats d'Afrique.

Mais la délivrance de ces visas n'est pas aisée et se heurte en pratique à des complications administratives, qu'elles soient universitaires ou consulaires.

Spécifiquement pour les Etudiants, il existe en effet différentes catégories de visas qui a priori permettent de couvrir l'ensemble des demandes des étudiants étrangers désirant se rendre en France :

Le visa de court séjour pour études, pour un séjour ne pouvant excéder trois mois et dispense son détenteur de titre de séjour sur le territoire et n'est pas renouvelable.

Le visa « étudiant-concours », qui permet à son détenteur de se présenter à un entretien ou à un concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. En cas de réussite, l'étudiant peut solliciter, sans retourner dans son pays d'origine, un titre de séjour d'un an renouvelable, à la préfecture.

Le visa de long séjour temporaire pour études, qui permet à son détenteur de suivre de trois à six mois de scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. Il n'est pas renouvelable et dispense son titulaire de titre de séjour durant ses études en France. Son détenteur ne peut rester au delà de six mois sur le territoire national.

Le visa de long séjour pour études : il est accordé aux étudiants étrangers désirant poursuivre leur scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé pour une durée supérieure à six mois. Il permet à son détenteur de solliciter dans les deux mois suivant son arrivée en France, un titre de séjour d'un an renouvelable à la préfecture de son lieu de domicile.

Pourtant, en pratique, au terme de l'action des services culturels des ambassades ainsi que des Centres pour les Etudes en France (CEF) qui sont chargés de contrôler le projet académique de l'étudiant étranger, et au terme de l'action des services consulaires, qui sont chargés du traitement de la demande, les visas sont difficiles à obtenir pour les candidats étrangers qui ne sont pas européens. Et plus encore les titres de séjour, qui sont souvent les seuls qui permettent aux candidats de réaliser leurs projets en France, et de se faire par-delà l'écho, dans leur propre pays, des valeurs francophones.

Toutefois, parmi les cartes de séjour temporaire (1 an en principe) et les cartes de résident (10 ans), il existe également un titre de séjour intéressant qui pourrait inspirer la structure d'un visa francophone : il s'agit de la carte de séjour « *compétences et talents* », délivrée pour 3 ans en principe.

Cette carte est délivrée selon certains critères : peut en bénéficier normalement l'étranger qui peut participer au développement économique ou de l'aménagement du territoire, ou au rayonnement, notamment intellectuel, scientifique, culturel, humanitaire ou sportif, de la France et (directement ou indirectement) de son pays.

La carte « *compétences et talents* » est ainsi attribuée :

- au vu du contenu et de la nature du projet du demandeur,

Suite page 4

- et de l'intérêt de ce projet pour la France et son pays d'origine.

Le candidat étranger doit ainsi fournir outre les indications relatives à son état civil, la description de son projet, en précisant notamment l'intérêt de celui-ci pour la France et pour son pays, et tous documents de nature à établir son aptitude à réaliser ce projet.

La commission nationale des compétences et des talents détermine, chaque année, les critères d'évaluation des projets pour la délivrance de cette carte. Sont notamment pris en compte les créations d'emplois envisagées, la localisation, le secteur d'activité du projet du demandeur et son aptitude à le réaliser, son niveau d'études, ses qualifications ou expériences professionnelles, sa rémunération, les investissements prévus. L'ambassade ou le consulat ou le préfet, selon le cas, évaluent l'aptitude de l'intéressé et l'intérêt de son projet, en tenant compte des critères d'évaluation fixés par la commission nationale.

Toutefois, là encore, ces formalités administratives sont drastiques. Il existe même des conditions de délivrance particulières à certaines nationalités qui défavorisent les pays francophones. En effet, la carte de séjour «*compétences et talents*» ne peut être accordée à l'étranger, ressortissant d'un pays appartenant à la zone de solidarité prioritaire, que :

- si la France a conclu avec son pays un accord de partenariat pour le co-développement (le ressortissant d'un pays de la zone de solidarité prioritaire doit apporter son concours à une action de coopération ou d'investissement économique définie par la France avec son pays d'origine)
- ou s'il s'est engagé à retourner dans son pays au terme d'une période maximum de 6 ans, étant précisé que cet engagement est en pratique rarement validé par les services administratifs compétents.

Par ailleurs, pour les étrangers, qui ont déposé leur demande hors de France, ce qui est souvent le cas, ils doivent présenter le visa de long séjour obtenu à l'ambassade ou au consulat : ce qui complique en pratique la délivrance de la carte «*compétences et talents*».

Le Visa francophone pourrait ainsi s'inspirer de cette carte «*compétences et talents*», en supprimant bien évidemment les conditions liées à la zone de solidarité prioritaire et en rendant plus «*objectif*» l'examen des projets.

Un tel document administratif devrait ainsi permettre une meilleure circulation des francophones dans leur espace, dans des conditions de dignité conformes aux valeurs francophones et au besoin de reconduire ces valeurs au sein de l'espace francophone.

Ce document serait en outre assorti d'un certain nombre d'obligations de résultats et de restitutions des connaissances au pays d'origine.

Enfin, les personnes susceptibles d'obtenir ce document pourraient appartenir aux catégories suivantes :

Chercheurs d'institutions publiques et privées ; étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (en supprimant le cercle vicieux qui consiste à devoir être en France pour pouvoir s'inscrire !) ; sportifs pour des compétitions et entraînements ; artistes et créateurs ayant des raisons professionnelles (travail, enseignement...) ; hommes politiques ; syndicalistes ; chefs d'entreprise ; journalistes ; et certains cas exceptionnels comme le décès d'un membre de la proche famille.

L'idée d'un visa francophone a d'ailleurs été reprise par l'ancien ministre français de la Coopération et de la Francophonie, M. Alain Joyandet, qui a ainsi reconnu avoir souhaité travailler avec les ministres concernés «*à la mise en place d'un «visa francophone», dont les contours techniques sont actuellement à l'étude dans le respect de la politique migratoire française et des accords européens de l'espace Schengen.*»

En dehors de toute considération politique, si ce projet se concrétise, même partiellement dans un premier temps, ceux qui l'auront promu s'inscriront alors dans l'Histoire de notre langue comme ceux qui l'auront sauvée de la sclérose et du mépris.

Un groupe de travail interministériel est donc désormais chargé de rédiger une proposition de directive. Nous engageons par conséquent l'ensemble des interlocuteurs gouvernementaux à entendre les doléances de populations francophones, et notamment, africaines incontestablement compétentes et créatives, qui ont énormément à apporter à la communauté de langue française.

Jean R. Guion

Président International de l'Alliance Francophone

Les enseignements à tirer



Six mois avant ces journées de juillet à Québec, nous avons pris contact, le président Jean Guion, et moi-même, avec Michel Audret, commissaire de ce Forum, au siège de l'OIF à Paris pour lui dire notre intérêt pour cette rencontre.

L'accueil a été chaleureux et nous nous sommes vus encouragés à nous inscrire et de mettre en ligne sur leur site notre contribution, afin d'y présenter notre «*visa francophone*». Ce qui fut fait.

Par la suite, on nous a fait savoir, outre le fait qu'il fallait se débrouiller pour les vols et les hôtels sans aucun tarif négocié, que « *votre proposition de visa francophone est très contestée par les Etats francophones eux-mêmes et qu'afin de ne pas créer de polémique il ne vous sera pas possible d'intervenir en séance plénière. Et on vous propose de présenter le visa francophone en commission, et seulement en débat avec les tenants des thèses contraires...*»

Nous ne sommes jamais opposés à un débat sur notre proposition de «*visa francophone*», mais, compte tenu son importance pour l'avenir de la Francophonie, pas en sous-commission tout de même !

A posteriori, les faits, nous donnent raison, ce problème étant le seul à vraiment ressortir du Forum...

L'Alliance Francophone, qui ne reçoit ni ne sollicite aucune sub-

vention, a donc renoncé à ce déplacement onéreux.

À l'issue de ce Forum, l'ironie se manifeste sous deux aspects :

- si on en croit les échos qu'en donne l'AFP, celle de voir que le centre des débats se révèle être notre «*visa francophone*»
- et que l'inventeur de ce concept, l'Alliance Francophone, n'a pas pu s'exprimer, sans doute en raison de son indépendance et de son caractère politiquement incorrect !

Peu importe, la preuve est faite que ce dossier doit être maintenant ouvert. Les jeunes francophones du Monde le réclament.

Même le Secrétaire Général de l'OIF, le Président Abdou Diouf, un peu moins frileux que d'habitude, a évoqué l'impérieuse nécessité de cette liberté de circulation des francophones pour la survie de notre langue, empruntant la formule de notre Président d'Honneur Stéphane Hessel, «*Indignez-vous !*»

Osera-t-on ouvrir le débat lors du Sommet de la Francophonie de Kinshasa ?

Espérons qu'une fois de plus ces bonnes intentions ne resteront pas au stade de la parole et des vœux pieux, puisque le dossier le plus négatif de ce forum est, hélas, bel et bien la non-obtention des visas, en particulier pour les Africains !

Des visas

Priorité des jeunes



Les participants au premier forum mondial sur la langue française ont appelé vendredi à Québec à renforcer la mobilité des personnes dans l'espace francophone en facilitant l'obtention de visas, et plaidé pour une stratégie de déploiement du

web interactif en français.

«Il n'y a pas de francophonie sans circulation des francophones. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone mondiale, de soutenir le développement économique, social et culturel des pays membres, et d'encourager la coopération et le partage des connaissances, les pays de la Francophonie doivent favoriser la mobilité», ont indiqué les participants dans un communiqué.

Les chefs d'Etat des pays membres de l'OIF «doivent faciliter l'obtention de visas», favoriser les «mécanismes d'accueil» et «financer des programmes d'échange», poursuit le communiqué final de ce forum qui cherche à trouver des solutions pour dynamiser la Francophonie à l'approche du Sommet de Kinshasa, en octobre.

Des dizaines de visas refusés



Le Canada a refusé d'octroyer des dizaines de visas, principalement à de jeunes chercheurs africains, pour le premier forum mondial sur la langue française dont le but était précisément de réunir la jeunesse francophone.

Ce forum visait à rapprocher des jeunes des pays francophones afin de discuter de l'avenir de la langue de Molière dans un monde où les puissances émergentes - Inde, Chine, Brésil - occupent une place croissante dans l'économie et le paysage numérique.

Les organisateurs ont envoyé des lettres de confirmation à 1.800 personnes pour assister au forum. Or, 1.300 personnes ont participé à ce rendez-vous de Québec.

Michèle Moffet, responsable de la communication de l'événement indique que «certains n'ont jamais donné suite, d'autres ont annulé pour des raisons professionnelles ou personnelles, et certains n'ont pas obtenu leur visa».

Différentes sources ont fait état d'un nombre important de refus de visas. «J'ai organisé de nombreuses activités depuis 15 ans, ça prenait toujours beaucoup de temps, mais on parvenait toujours à faire venir les chercheurs», raconte Richard Marcoux, professeur au département de sociologie de l'université Laval, à Québec. Mais pour ce forum concernant les chercheurs africains, «je n'ai jamais vu un tel massacre», a-t-il dit. Son groupe de recherche avait invité 55 personnes, presque toutes de l'Afrique. Dix n'ont pas reçu leur visa.

Plus d'une vingtaine de demandes de visas ont aussi été refusées à des participants recommandés par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Des syndicats, voire des gouvernements, ont confirmé la responsabilité de certains, tout en respectant leur anonymat.

Sortir du « tout anglais »

Un appel aux dirigeants francophones

Une quarantaine de personnalités ont invité la population des pays francophones à signer un appel pour sortir de «l'obsession» du «tout anglais» et presser leurs dirigeants de mettre en œuvre une «vigoureuse politique d'affirmation linguistique».

«Le +tout anglais+ constitue une obsession d'un autre temps et d'un autre monde. Il est une impasse dont il faut au plus vite sortir dans l'intérêt des peuples ayant le français en partage», peut-on lire dans cet appel signé par des syndicalistes, des universitaires, des écrivains, des artistes originaires entre autres de France, du Liban, du Canada, de Belgique, du Cameroun ou d'Algérie.

«La soumission, la démission et la résignation linguistiques constituent les véritables menaces pour l'avenir de notre langue», poursuivent les auteurs de l'appel.

Parmi les mesures concrètes envisagées, «l'exigence» de publier en français les travaux scientifiques produits dans les pays francophones, la «circulation facilitée» des étudiants et des chercheurs et la «numérisation» des patrimoines.

Cette «affirmation» francophone ne doit pas se faire «contre l'anglais» et les autres langues, mais par la «valorisation» des atouts de l'espace francophone, soulignent-ils dans un texte diffusé sur un site internet dédié (www.francophoniesdumonde.org) que le public est invité à signer.

Cette initiative pourrait permettre de «structurer» les discussions lors du Forum de Québec et de presser ainsi les dirigeants à prendre des engagements concrets lors du prochain Sommet de la Francophonie en octobre à Kinshasa.

"Nous devons être des indignés linguistiques!" Abdou Diouf



«Nous devons être des indignés linguistiques» mais sans lancer une «déclaration de guerre» aux autres langues, a plaidé le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf.

«Par-delà les chiffres rassurants que nous connaissons, il y a des faits, des pratiques quotidiennes, des évolutions géopolitiques et géoculturelles

lourdes», a ajouté M. Diouf. «Nous devons être des indignés linguistiques! Mais entendons-nous bien: nous ne sommes pas là pour lancer une déclaration de guerre, mettre les langues en concurrence ou en compétition», a souligné le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.

«Je le dis fermement: une langue ne peut survivre à l'enfermement, elle ne circule jamais mieux qu'avec ses locuteurs. On ne peut vouloir le rayonnement de la langue française et, dans le même temps, fermer ses frontières à ceux qui parlent français, qui étudient le français, qui créent en français», a lancé M. Diouf, devant les Premiers ministres canadien et québécois, Stephen Harper et Jean Charest, et le maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Ce dernier a salué cet appel en faveur de la mobilité des étudiants à travers les pays francophones. «Si dans tous nos pays, on n'a pas envie d'accueillir les étudiants des autres pays francophones, alors nous nous privons de faire vivre ensemble cet espace culturel, cet espace de valeurs qu'est la Francophonie», a déclaré M. Delanoë.

Festival du film francophone

2012 : un grand millésime !

Le Festival 2012 a battu les records du festival 2011 qui battait les records du festival 2010 !!! Le public, la qualité et les émotions étaient au rendez-vous de cette 5^{ème} édition du Festival du Film Francophone d'Angoulême.

L'Alliance Francophone était représentée par son président Jean Guion, accompagné par Marie-Dominique Blohorn, présidente de l'Alliance Francophone Espagne, et par Patrick Jaquin, secrétaire général. Heureuse et fière d'avoir été une nouvelle fois partenaire du FFFA, l'Alliance Francophone, s'est réjouie de voir «La Pirogue», un magnifique film sénégalais de Moussa Touré doublement couronné.

C'est au total près de 25 000 spectateurs qui ont participé à la 5^{ème} FFFA, une édition qui a proposé 44 films et plus de 70 projections en cinq jours : un record !

Un palmarès incontesté

Le Grand Théâtre plein à craquer a servi d'écrin au couronnement des films qui ont fait l'unanimité, lors d'une élégante et conviviale cérémonie de remise des prix (les Valois), bien rythmée par des interventions de Chimène Badi interprétant les thèmes musicaux de grands classiques du cinéma francophone. Cette cérémonie a été suivie de la projection, en avant première, du superbe film de Sandrine Bonnaire « J'enrage de son absence ».

Le jury, en présence des maires d'Angoulême et de Paris, d'une pléiade d'acteurs et d'actrices dont Anouk Aimée, a remis le Valois du public au film La Pirogue de Moussa Touré qui a aussi enlevé le Valois de la mise en scène. Le Valois des étudiants, dont le jury était présidé par Charlotte Valandrey, a été remis à [Mobile Home](#) de [François Pirot](#), le Valois René Laloup (prix animation) a été remporté par [Dripped](#) de Léo Verrier. Adila Bendimered a reçu le Valois de la Meilleure actrice quand

à celui du Meilleur acteur il a été remis à Khaled Benaïssa (qui jouent tous les deux dans « Le Repenti de Merzak Allouache). Enfin, le Valois du Meilleur film couronne le film québécois [Catimini](#) de Nathalie Saint-Pierre.

En ouverture du festival, il était bien difficile de rivaliser avec le désormais historique « Intouchables » de 2011, mais « Stars 80 » un film musical et léger a rappelé bien des souvenirs aux jeunes des années 80 qui le sont un peu moins aujourd'hui !

Au cours de ses 5 jours le festival a également présenté un « focus » sur Anne Fontaine, ainsi qu'un hommage au Sénégal à travers, entre autre, le film «La Pirogue» projeté en présence de l'ambassadeur du Sénégal et de la ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui, premier ministre de la Francophonie à faire le déplacement angoumois.

2013, Hommage au FESPACO

Lors du FFFA, le président de l'Alliance Francophone a annoncé la reconduction de notre partenariat, un partenariat d'autant plus enthousiaste que l'édition 2013 sera un hommage au FESPACO de Ouagadougou et au rôle du Burkina Faso dans la promotion du cinéma africain !

Un jury de charme



Présidé par Denis Podalydès, le jury 2012 était composé de Marthe Keller, Marie-Josée Croze, Audrey Dana, Natacha Regnier, Désirée Nosbusch, Raja Amari, Florence Ben Sadoun, Sonia Rolland.



Au cours de ses entretiens avec Jean R. Guion, Yamina Benguigui, ministre de la Francophonie, lui a fait part de son enthousiasme pour les propositions de l'Alliance Francophone et tout particulièrement pour notre projet de « Visa Francophone ». A suivre...

d'Angoulême

De belles rencontres, de beaux échanges



Jean Guion en compagnie d'une très grande dame, Anouck Aimée, et de la cheville ouvrière du Festival, Dominique Besnehard.



Avec Sandrine Bonnaire, la réalisatrice du bouleversant « J'enrage de son absence »



En compagnie de Marie-Dominique Blohorn et de Moussa Touré, le réalisateur comblé de « La Pirogue » qui a dédié ses prix à la jeunesse sénégalaise disparue en mer



Avec Denis Podalydès et Sonia Rolland.



Avec Jean Michel Ribes, le président du jury du premier FFFA venu plaider pour une francophonie solidaire, humaniste, celles des libertés



Les deux interprètes de « Pauline détective », Audrey Lamy et Sandrine Kiberlain



Nathalie Saint-Pierre, lauréate du Meilleur film pour « Catimini »

Festival du film francophone d'Angoulême

Table ronde

Le droit à l'image



Catherine Ruelle (RFI), Moussa Touré, Jean Guion, Me Jean Michel Camus, Me Goné N'Doye, Me Gwenaëlle Debien, Me Gregory Antoine

Une table ronde organisée par des avocats d'Angoulême a été l'occasion pour Jean R. Guion de rappeler l'état de la langue française dans le monde et de souligner l'importance de la création d'un visa francophone.

Extraits.

« En 2050, 700 millions de personnes seront francophones ! La Francophonie c'est aujourd'hui près de 15% du PIB mondial, 20% des échanges commerciaux dans le monde, et près de 30% des investissements directs étrangers à l'international. 85% des francophones seront africains... et le PIB de l'Afrique ne cessera de croître, avec ou sans nous !

Ce qui manque au français, pour pouvoir jouer un rôle important, ce sont des moyens mais aussi l'affirmation d'une véritable volonté politique, la volonté de créer un sentiment d'appartenance à une Communauté, unie, solidaire et interdépendante.

Pour survivre, je sais que le mot est fort, il faut sortir la franco-

phonie de son carcan officiel et institutionnel. Notre langue vit, elle vit en dehors des organismes « chargés de la défendre », organismes qui ne devraient avoir pour but que de la promouvoir et de valoriser son dynamisme !

Une grande partie de l'avenir du français, langue internationale, se joue en Europe. On comprend pourquoi l'argument principal opposé à notre projet de « visa francophone » est les accords de Schengen ! On peut donc regretter que nos dirigeants s'abritent derrière cet argument qui est en quelque sorte le meilleur moyen de tuer notre langue en Europe...

Complicité, inconscience, indifférence ???

Si on veut voir la langue française, et beaucoup le veulent, il suffit d'interdire la circulation des hommes et des idées !

Quoiqu'il en soit l'Afrique reste et demeure le plus grand bassin de locuteurs de français, et c'est en Afrique que notre langue pourra trouver le nouveau souffle pour les décennies à venir et résister ainsi à l'agressivité de l'anglo-américain ! L'Afrique, qui avec 50% de sa population et le Maghreb, est devenue, et ce depuis plusieurs années, la principale force vive de la francophonie. Une tendance promise à s'accroître à court et moyen terme par le fait démographique mais aussi par les progrès de l'enseignement.

Notre langue est devenue une langue de société, elle n'est plus une langue de l'élite...c'est aussi une de ces rares chances !

En 2050, l'Afrique comptera un demi-milliard d'habitants et, avec eux, les neuf dixièmes des francophones de la planète ».

Les attentes de Marie-France Brière

Lors de la clôture, Marie-France Brière, productrice et créatrice du festival a demandé « plus de salles de cinéma et plus d'hôtels » pour organiser un événement qui ne cesse de grandir. Artisanal mais extrêmement professionnel, le Festival est bien sûr fragile. Et Marie-France Brière espère des garanties de ses partenaires (celui de l'Alliance Francophone lui est acquis) comme une convention de trois ans avec Magelis pour garantir le financement.

Elle aimerait aussi des nouveautés pour 2013 comme une télé éphémère pendant le festival, deux ou trois écrans géants bien placés dans la ville pour mieux l'animer. « Pour 2013, je suis aussi enthousiaste qu'inquiète. Je savais que l'événement allait encore grandir cette année. Mais si je dois vendre ma maison, je le ferai avec plaisir parce que je veux qu'il y ait encore plein de festivals à l'avenir ».

Robert Richard, le président de Magelis qui subventionne le festival (240.000€, soit la moitié du budget), a garanti la tenue de la sixième édition l'an prochain. Marie France Brière espère demande que les deux éditions suivantes soient aussi assurées.

**Carton vert à...
Aurélie Filippetti...**

qui, en tant que ministre de la Culture, a confirmé que la TVA sur le livre repasse à 5,5%. Le livre numérique est désormais aligné sur le livre imprimé.




Parrainé par Stéphane Hessel

Prix de la jeune écriture Alliance Francophone / Club RFI



Jean R. Guion et Eric Amiens de RFI

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte et accepte la publication de son œuvre sur le site du concours et les sites partenaires, la publication en anthologie de son texte, son exploitation non rémunérée.

Les textes seront soumis à un comité de sélection. Toutes les œuvres sélectionnées seront ensuite soumises à un jury en cours de composition qui comprend à ce jour Mesdames Vénus Khoury-Ghata (présidente du jury), Myriam Antaki, Béatrice Comte, Michèle Barbier, Vicky Sommet, et Messieurs Eric Amiens, Jean Guion, James Noël, Patrick Ja-

Ce Prix que Stéphane Hessel nous fait l'honneur de parrainer est ouvert aux jeunes âgés de 15 à 25 ans. Il sera annoncé au cours des émissions du CLUB RFI du 15 septembre 2012 au 15 décembre 2012.

Pour participer il suffit d'envoyer au maximum 10 poèmes ou une nouvelle en français de 10 feuillets A4 en Arial 12. Les candidats ne peuvent concourir que dans une seule catégorie : poèmes ou nouvelle.

Chaque candidat devra adresser au CLUB RFI, une fiche avec nom, âge, profession éventuelle, adresse et numéro de téléphone ou courriel et ses poèmes ou sa nouvelle

Les envois doivent arriver avant le 20 décembre 2012 au Club RFI, 116 avenue du président Kennedy 75016 Paris ou par courriel : concours.afclubrfi@rfi.fr

quin qui détermineront le ou les lauréats du concours.

Le prix consiste en un prix de 2500€ éventuellement répartis entre plusieurs lauréats.

Le ou les lauréats deviennent « Prix International Stéphane Hessel de la jeune écriture francophone RFI-Alliance Francophone » de l'année en cours. Ils peuvent user de cette mention pour toutes démarches utiles à leurs intérêts.

Chaque candidat est avisé personnellement des résultats du concours dans le mois suivant la délibération finale.

Les lauréats sont annoncés sur RFI et les supports de l'Alliance Francophone et le ou les prix seront remis dans le ou les pays des lauréats, dans la mesure du possible, par un représentant de RFI ou de l'Alliance Francophone courant février 2013.

Carton rouge à... la Commission de préservation des édifices remarquables de la ville de New York...

qui refuse, pour la 4^{ème} fois, de recevoir le comité de soutien de la dernière église catholique française et francophone de Manhattan, Saint-Vincent de Paul, dans le quartier de Chelsea.

Le bâtiment inauguré en 1869, à la façade néo-classique coincée entre deux immeubles en plein cœur de Manhattan, est en piètre état : vitraux ébréchés, fuites. Pour la réparer, selon le père Gerald Murray, il faudrait probablement « de 5 à 10 millions de dollars ». Outre ses mérites architecturaux, ses vitraux au travail délicat sans parler du monument aux morts franco-américains des deux guerres, honoré de la visite du général de Gaulle, et son présent chaleureux puisque s'y retrouvent lors des offices toutes sortes de francophones, Français, Belges, Haïtiens, Ivoiriens, Suisses, c'est ici qu'en septembre 1952 Édith Piaf a épousé Jacques Pills. Saint-Vincent était la première église interraciale de New York.



Espagne

Un magnifique gala

L'Alliance Francophone Espagne de Marie-Dominique Blohorn, l'association Fundaspedem, présidée par Remedios de el Río, membre de l'Alliance Francophone, et le Lion's Club Cosmopolite Puerto Banus de Harry O'Hayon, associé à l'événement, ont organisé le 16 juin un important dîner de gala lyrique à l'Hotel Kempinsky Bahia d'Estepona de Marbella ! SAR Béatrice d'Orléans avait accepté d'accorder son parrainage à cet événement qui a attiré près de 200 participants.



Le consul de Panama avec son épouse, SAR la Princesse Beatrice d'Orléans, Marie-Dominique Blohorn, Monique Inwards et SAR Carmen de Ulloa y Suelves, le Consul de Lettonie et son épouse

A cette occasion un hommage à la Méditerranée et à son environnement a été rendu donnant son nom à l'évènement : « POR EL MAR DE ALBORAN ».

L'objectif était de recueillir des fonds pour soutenir l'Orphelinat du Wamdé à Ouagadougou au Burkina Faso où l'Alliance Francophone assure les besoins alimentaires, la scolarité, les soins médicaux de 110 enfants formés aux arts plastiques, à la danse, au chant et aux arts dramatiques.

L'objectif de la « Fundacion Tutelar y Asistencia Personal » est la protection des personnes handicapées et leur insertion dans la société. Le Lion's Club Cosmopolite Puerto Banus a pour devise « Servir ».



SAR la Princesse Béatrice d'Orléans, Yolanda Gutiérrez-Novis, Marie-Dominique Blohorn et Baldomero Rodiles-San Miguel Pardo, Consul de Panamá.



Remedios de el Río, Présidente de la Fondation FUNDASPEM, SAR la Princesse Béatrice d'Orléans, et Marie-Dominique Blohorn, Présidente de l'Alliance Francophone en Espagne, les consuls de Lettonie et de Panama

Samedi 16 juin, les Consuls de Lettonie et du Panama ont assisté à la XIX^{ème} édition du dîner lyrique donné au bénéfice de la Fondation FUNDASPEM qui œuvre pour la protection et l'intégration des personnes handicapées mentalement, en faveur de Caritas du Club de Lions et pour l'Orphelinat Wamdé au Burkina Faso soutenu par l'Alliance francophone en Espagne

Lors du dîner à l'Hôtel Kempinski d'Estepona, de nombreuses personnalités avaient répondu présent comme SAR la princesse Beatrice d'Orléans, ou encore SAR Carmen de Ulloa et Suelves. Bien entendu la Présidente de l'Alliance Francophone, Marie-Dominique Blohorn, le Maire d'Estepona, José Marie García Urbano, la Conseillère municipale de Marbella et la députée provinciale, Marie Francisca Caracuel avaient tenu à participer à cette réception qui a compté près de 200 invités.

Je tiens à féliciter les trois coorganisateur de cet événement et tous ceux qui ont ainsi fait preuve de générosité.

Baldomero Rodiles-San Miguel Pardo
Consul de Panamá

Langue française

Michelin met la gomme sur le français



Chez Bibendum, les «network» ou «budgeting» sont interdits de séjour : on parle «réseau» et «plan de financement». Les réunions et les courriels en anglais, on évite aussi. Pour réussir ce pari le groupe a prévu un confortable budget pour former ses cadres étrangers à la langue de Molière.

Chez le numéro 2 mondial du pneu, la règle est inflexible : la langue de travail est –et restera– le français. Peu importe que ses usines soient implantées dans dix-huit pays et ses produits commercialisés sur toute la planète. Du coup, les cadres étrangers doivent parfaitement maîtriser la langue de Molière, qu'ils travaillent à Clermont-Ferrand ou échangent avec le siège depuis les Etats-Unis, le Japon ou le Brésil. Ce qui représente un bon millier de dirigeants, commerciaux, techniciens et ingénieurs.

Pour les mettre à niveau, le géant du pneu leur dispense jusqu'à 400 heures de cours en laboratoires de langues, par internet ou sous forme de leçons individuelles. Soit 118 000 heures au total en 2011, la moitié du temps de formation en langues du groupe.

La démarche, unique au sein des grands groupes français, a valu l'an dernier à Michelin le premier Trophée du langage, récompense du ministère de l'Economie aux entreprises œuvrant pour

Carton rouge au... journal de 20h de France 2...

qui traverse un gros coup de fatigue. Le 8 mai Renaud Bernard, son correspondant en Italie, a doctement déclaré : « rien n'échappe à les critiques des Italiens ! » Dans la foulée, David Pujadas a posé cette question : « les fleurs et les plantes peuvent-elles T' être des agents dépolluants » avant de se reprendre par un « les fleurs et les plantes peuvent-ils T' être... » Pas de chance !



Carton vert à... l'Académie française...

qui a recalé Patrick Poivre d'Arvor qui se présentait au fauteuil 40 des Immortels, laissé vacant par le décès de Pierre-Jean Rémy. Il n'a obtenu que trois voix. La majorité était à 13 voix. PPDA était loin du compte.



la diffusion du français dans le monde des affaires.

Mais on se veut pragmatique. L'anglais a évidemment droit de cité : on peut, en réunion, parler français et s'échanger des documents en anglais. Quant aux 800 à 900 dirigeants français expatriés dans les filiales étrangères, ils sont tenus de parler couramment la langue du pays. «Le brassage des cultures fait partie de notre mode de management depuis toujours, rappelle Dominique Tissier, responsable de la formation. Mais nous aimons l'idée d'avoir une langue de référence : le français est davantage garant de nos valeurs que l'anglais, qui devient un jargon international vidé de toute subtilité.»

Efficacité

Michelin pense aussi que l'utilisation du français combinée aux langues locales est plus efficace que le tout-anglais. Non seulement personne ne peut prétendre penser ou s'exprimer «in english» avec la même aisance que dans sa langue natale, mais surtout, l'anglais est loin d'avoir colonisé l'ensemble des marchés. «Inutile d'envoyer de parfaits anglophones au Chili ou au Belarus, prévient un recruteur. Personne ne les comprendra !»

Avec cette stratégie linguistique, Michelin cherche à fidéliser ses cadres. La moitié de ses 60 plus hauts dirigeants sont en effet étrangers. Et une grande partie de la politique de ressources humaines du groupe repose sur une circulation fluide des hauts responsables entre les filiales, notamment dans les grandes villes comme Shanghai ou São Paulo, où l'on s'arrache les profils de haut niveau.

Les formations intensives au français et aux autres langues étrangères constituent alors des arguments de poids pour convaincre les hauts potentiels de s'engager durablement. «Réciproquement, ces derniers ne s'investissent dans ce type d'apprentissage que lorsqu'ils ont de séduisantes perspectives d'évolution», ajoute Béatrice Lemerrier, consultante en recrutement.

Source : M Pierron, président du radio dx club collectif francophonie de Clermont Ferrand

Audit

Livre blanc sur les consulats et écoles

La France a lancé un audit de son réseau d'écoles à l'étranger soumis à « une demande en hausse » et de son réseau consulaire « en souffrance », a annoncé la ministre déléguée des Français de l'étranger Hélène Conway-Mouret.

« Le réseau consulaire, depuis une quinzaine d'années et avec la RGPP en plus (mesures d'économie budgétaire, ndlr), est en souffrance et on a besoin de poser des questions de fond, à savoir l'universalité de notre réseau: faut-il continuer, et si oui, il faut s'en donner les moyens, et comment ? », estime la ministre déléguée, annonçant la rédaction d'un Livre blanc qui sera présenté début 2013.

Concernant l'enseignement français à l'étranger, qui compte plus de 600 établissements, « nous lançons des états généraux », ajoute Mme Conway-Mouret : « aujourd'hui, on a vraiment besoin de voir comment continuer à faire bien ce que nous faisons, en faisant mieux, sachant qu'on a des contraintes budgétaires », a-t-elle ajouté.

Les demandes d'inscriptions augmentent chaque année de 3 à 4% selon elle, mais « les établissements ne peuvent plus s'agrandir et souffrent dans certaines parties du monde d'un parc immobilier un peu vieillissant ».

Le but est de « voir comment augmenter notre offre par d'autres biais que les deux outils que sont l'Agence pour l'enseignement



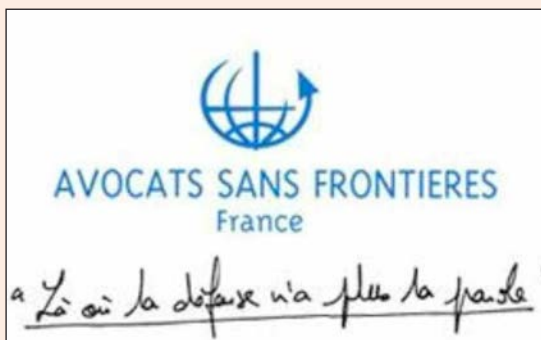
français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française », a-t-elle noté.

Quelque 485 écoles, collèges et lycées composent le réseau de l'AEFE (300 000 élèves dans 130 pays) et 124 établissements appartiennent à la Mission laïque, dont 32 écoles d'entreprises.

Parmi les pistes envisagées, la ministre a cité le programme « Flam » (sections ou classes de français langue maternelle) et évoqué aussi la possible ouverture d'autres sections bilingues.

Avocats Sans Frontières France

Président de Mission Paix, Démocratie et Droits de l'Homme de la Francophonie



Avocats Sans Frontières France a été réélue à la Présidence de la Mission pour la promotion de la Paix, de la démocratie et des droits de l'Homme des Organisations Internationales Non Gouvernementales et Organisations de la société civile de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Cette élection a eu lieu à l'occasion de la VIIIe Conférence des OING/OSC à Paris du 7 au 9 juin 2012.

La mission pour « la paix, la démocratie et les droits de l'Homme » focalise ses actions sur des domaines variés tels

que la modernisation des institutions, le renforcement des systèmes judiciaires, la protection des droits de l'Homme, la promotion de la culture démocratique, le pluralisme des médias, la prévention des crises et conflits, la gestion des transitions, l'accompagnement des processus électoraux, ou encore, la consolidation et maintien de la Paix.

« Les Printemps arabes et les contestations se développant aussi bien en Afrique, en Amérique du Nord, qu'en Asie et en Europe démontrant définitivement l'exigence de gouvernances démocratiques et respectueuses des droits fondamentaux des citoyens du monde », explique François Cantier.

La société civile francophone a adressé aux chefs d'Etats qui se réuniront à Kinshasa en octobre prochain, des messages les enjoignant de respecter les droits civils, politiques, économiques et sociaux de leurs peuples. Elle est composée de 25 OING et OSC accréditées auprès de l'OIF provenant des 75 Etats et gouvernements de la Francophonie.

Contact : Elodie Hérisson 8 rue du Prieuré

31000 Toulouse (France)

Tel. + 33 (0) 5 34 31 17 83 + 33 (0) 6 70 02 45 40

Fax +33 (0) 5 34 31 17 84

communication@avocatssansfrontieres-france.org

www.avocatssansfrontieres-france.org

ART de VIVRE

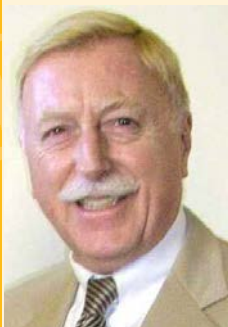
francophone



La lettre trimestrielle de la Fédération internationale francophone des arts de vivre

édito

In Vino Veritas !



Jean R. Guion
Président de la FIFAV

Ainsi donc les sinistres prévisions de Michel Houellebecq qui annonçait, il y a quelques années, la transformation de la France - après avoir bradé tous ses moyens de production - en musée, voire en parc d'attractions, géré par des intérêts étrangers, sont en train de se réaliser !

Alors qu'à juste titre les politiques hexagonaux, de gauche comme de droite, condamnent le manque de civisme économique de certains individus, sportifs, chanteurs et autres, on s'étonne de leur assourdissant silence concernant la plus choquante opération de blanchiment d'argent qui vient d'avoir lieu, il y a quelques semaines, à savoir l'achat du Château de Gevrey-Chambertin, en Bourgogne, par un magnat chinois des salles de jeux de Macao !

Demain ce qui reste des prestigieux « Châteaux » bordelais (depuis début 2011 les Chinois en ont déjà acheté 26) et des cépages d'Alsace, sera acquis par les contrefacteurs chinois ou par les tenanciers des tripots de Pékin !

Demain la Champagne deviendra « light » grâce aux génies des affaires de Shanghai, la Tour Eiffel servira de panneau d'affichage à la gloire d'un Emirat, le foie gras sera américano-diététique (ou ne sera plus), et les « Grands Crus Classés » seront distribués avec les copies de montres sur les marchés de Bangkok... et j'en passe !

In vino veritas*... Cette affaire de vin est révélatrice d'une certaine vérité qui, comme toutes les vérités, n'est pas agréable à entendre.

Pendant ce temps, consciencieusement (au sens de se donner bonne conscience), on continuera à persécuter nos amis africains qui auront le malheur d'investir en France pour je ne sais quelles fallacieuses raisons, compromettant au passage l'avenir de nos cultures communes et celui de la pratique de notre langue !

Avant qu'il ne soit trop tard il faudrait que nous sachions faire la différence entre une personne qui achète une résidence en France pour y vivre et y consommer, et une autre qui achète un « Château classé », et le savoir-faire qui va avec, dont nous ne connaissons pas les intentions ?

Si « biens mal acquis » il y a, ce sont bien ceux de nos savoir-faire, de nos patrimoines culturels, de nos chefs-d'œuvres... Les grands crus en font désormais partie !

Faudra-t-il une nouvelle « Loi Malraux » pour protéger nos chefs-d'œuvre en périls ?

Qu'attend-on pour « vendre », au sens noble du terme, nos valeurs : le respect de la démocratie, la lutte contre la peine de mort, la justice, la libre circulation des idées et des Hommes ? Ces valeurs francophones pour lesquelles l'Alliance Francophone ne cesse de se battre, avec tant d'autres, depuis plus de 20 ans !

A travers ces cessions nous vendons un peu notre âme, la nôtre et celle du vin, nous condamnons à mort des traditions qui seront bientôt remplacées par la rentabilité au mépris de la qualité...

Nous nous tirons, en quelque sorte, une balle dans le pied ! Une balle qui nous coûtera cher, très cher, et que nous facturerons, probablement, ces acheteurs, une vieille tradition chez eux où on fait payer aux familles les balles qui exécutent les condamnés à mort...

Nunc est bibendum !** Avant qu'il ne soit trop tard...

* In Vino Veritas : La vérité est dans le vin (Pline l'Ancien)

** Nunc est bibendum ! : Trinquons maintenant !

sommaire

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Le foie gras interdit en Californie | 2/3 |
| Le mot de Gérard Vié | 4 |
| Un nouveau France ? | 6/7 |
| Hôtels : nouveau classement | 9 |
| La Villa des Orangers | 11 |
| Une école en Birmanie | 12 |



Envoyez-nous vos informations rédigées, vos idées développées... Elles nous sont précieuses !

Les exportateurs français déçus par l'Amérique misent sur l'Asie



Après l'adoption en Californie de la loi interdisant la fabrication et la vente du foie gras dans cet Etat, les professionnels français du foie gras se consolent avec des succès en Asie.

L'impact de l'interdiction californienne est quasi nul, car les exportations de la France vers les Etats-Unis sont tombées en quatre ans de 13 à cinq tonnes, du fait des contraintes vétérinaires et sanitaires américaines, selon le Comité interprofessionnel du foie gras (CIFOG).

«Nos entreprises à l'international vont plus vers les pays émergents porteurs de consommation», indique Philippe Baron, président des producteurs de foie gras français, dont les meilleures ventes se font jusqu'ici en Espagne, en Belgique et au Japon.

Les exportations vers Hong Kong sont ainsi en pleine expansion avec 3,34 millions d'euros, en hausse de 26% l'an dernier. Sur trois ans, elles ont presque doublé en tonnage pour les foies transformés et ont progressé de 25% pour les foies crus.

Vers Singapour, la progression est de 82% en 2011 (1,89 millions d'euros, avec une forte prédilection pour les foies crus (66 tonnes, +40% en 4 ans). Les exportations vers la Thaïlande ont aussi nettement progressé en 2011 (1,48 M d'euros, +33%).

L'Espagne est la première cliente de la France, mais les exportations françaises y souffrent de la crise (29,4 millions d'euros en 2011, -7%). La Belgique arrive deuxième (16,8 millions, +5%) et le Japon troisième (11,9 millions, -5%).

Le Royaume-Uni reste un client significatif (3,46 m d'euros en 2011, - 2%) mais le tonnage des foies transformés importés de France y ont été divisés par plus de trois en quatre ans. «On a du mal à faire des promotions car les restaurateurs sont tout de suite visés par les activistes» souligne le directeur commercial exportation du premier exportateur français Euralis (marques Monfort et Rougié), Guy de Saint-Laurent.

Gers : Appel à un boycott des vins de Californie



Le président du Conseil Général du Gers Philippe Martin (PS) a demandé aux restaurateurs et cavistes d'arrêter de vendre des vins de Californie pour protester contre l'entrée en vigueur de la loi californienne interdisant la vente de foie gras.

Philippe Martin, aussi député du Gers, «demande à tous les restaurateurs et à tous les cavistes de France de retirer, s'ils en avaient sur leurs cartes ou à la vente dans leurs magasins, ces vins jusqu'à ce que la loi interdisant la production et la vente de foie gras dans cet Etat soit elle-même retirée».

Les professionnels français du foie gras ont demandé au gouvernement d'intervenir, estimant que la législation californienne était contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Pour Euralis, basé dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées, qui possède une importante ferme au Canada, l'interdiction californienne n'est toutefois pas anecdotique, car il occupe environ 25% du marché américain (370 tonnes au total) grâce à sa production canadienne : des tonnes de foies gras qui n'apparaissent pas dans les exportations françaises.

Globalement, les exportations ont représenté 101,6 millions d'euros en 2011, en baisse de 1% sur 2010. Une part très modérée du chiffre d'affaires de la filière, évalué entre 1,8 et 1,9 milliard d'euros.

Premier producteur mondial, la France (près de 20.000 tonnes) est aussi le premier exportateur (environ 2.200 tonnes de foies crus et 2.500 tonnes de produits transformés) avec pour principaux rivaux la Hongrie et la Bulgarie.

La balance commerciale est nettement excédentaire, notamment grâce à quelques groupes comme Euralis, Delpyprat (Comtesse du Barry) et Labeyrie.

Euralis, qui exporte sous le nom de Rougié, revendique «la moitié des exportations en valeur, essentiellement dans la restauration et les épiceries fines» selon M. de Saint-Laurent.

Californie : Les défenseurs du foie gras montent au créneau

Un groupe de restaurateurs de Los Angeles et de producteurs ont entrepris une action

en justice pour faire annuler la loi interdisant la fabrication et la vente du foie gras en Californie, quelques jours après son entrée en vigueur.

Le Hot's Restaurant Group, l'Association des éleveurs de canards et d'oies du Québec (Canada) et le producteur de foie de l'Hudson Valley - dont le siège se trouve à New York - ont fait valoir que cette interdiction était «inconstitutionnelle, imprécise et qu'elle empiète sur les lois fédérales du commerce».

Les restaurants servant du foie gras s'exposent à une

amende de 1.000 dollars (790 euros). Quelques-uns des chefs les plus réputés de l'Etat, y compris Thomas Keller, le seul chef américain à avoir deux restaurants trois étoiles au guide Michelin, ont redoublé d'efforts pour convaincre les législateurs de faire marche arrière.

Selon Michael Tenenbaum, l'avocat, chargé de défendre cette semaine à Los Angeles, l'action en justice des restaurateurs et producteurs de foie gras « la loi interdisant le gavage ne fournit aucun critère intelligible tel que le poids, le volume, l'apport calorique par lequel ceux qui nourrissent les canards... peuvent déterminer jusqu'à quel point le canard a reçu plus de nourriture que le texte de loi ne le permet».

FOIE GRAS

François Hollande défend le foie gras français

François Hollande, VRP de luxe du foie gras français a défendu en juillet lors d'un déplacement dans le Gers, cet aliment victime de la guerre engagée dans le monde anglo-saxon par les lobbys anti-gavage au nom du bien être animal.

« Les éleveurs français ont fait de gros efforts pour se mettre aux normes, pour respecter toutes les conditions qui leur étaient imposées au titre de l'Europe pour le bien être animal », a souligné le chef de l'Etat : « Nous consommons pratiquement toute la production que nous faisons en France, mais nous avons aussi de l'exportation, et je ne laisserai pas mettre en cause les exportations de foie gras, notamment dans certains pays ou certains États en Amérique », faisant allusion à la Californie qui interdit depuis le 1er juillet la production et la vente de foie gras. Les contrevenants s'exposent à une amende de 1 000 dollars (soit 790 euros).

«S'il le faut, j'apporterai du foie gras» aux Américains

«Ils ne peuvent pas défendre le libre échange et empêcher la venue d'un bon produit comme le foie gras. S'il le faut, j'en apporterai aux autorités de ce pays autant qu'il sera



François Hollande visite une ferme, samedi 28 juillet à Monlezun (Gers).

nécessaire, ce sera pour leur plus grand plaisir», a affirmé le chef de l'Etat tout en reconnaissant ne disposer que de sa force de «conviction» pour faire plier les Américains.

«On ne peut pas empêcher l'exportation pour nous, l'importation pour les Etats-Unis d'un produit» dès lors que «les normes sanitaires» et celles «du confort animal» sont respectées, s'est insurgé le président de la République.

CHÂTEAU DE BLOIS

Un repas aristocratique de la Renaissance



De la modeste fourchette pliante à la prestigieuse nef en argent, des nouveaux mets aux nouvelles manières de table, le repas aristocratique de la Renaissance, ancêtre du repas gastronomique français inscrit à l'Unesco, fait l'objet d'une exposition sans précédent au château de Blois.

«Festins de la Renaissance» a été réalisée avec la coopération scientifique de l'Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA) de Tours.

«Nous avons voulu montrer comment on prépare, comment on mange, ce qu'on mange et comment s'ordonne le repas aristocratique à la Renaissance», explique Elisabeth Latrémolière, directrice

du château de Blois.

Cette période marque une transition vers le repas moderne, marquée par de nouveaux aliments -on consomme de plus

en plus de fruits et légumes, la dinde et le sucre font un tabac-, une nouvelle vaisselle, notamment d'apparat et un raffinement des «manières de table».

En 1530, Erasme de Rotterdam publie ainsi un ouvrage de civilités, réédité jusqu'au 19e siècle, dont un chapitre est consacré à la table: ne pas se lécher des doigts, ne pas s'essuyer sur sa veste, etc.. «Les serviettes font leur apparition, il est recommandé de ne plus s'essuyer dans la nappe, et de ne pas cracher à table, ça c'est nouveau !», note Mme Latrémolière.

L'exposition, la première du genre entièrement consacrée à ce thème pour cette période selon les organisateurs, met en scène tableaux, tapisseries, orfèvrerie, couteaux et fourchettes divers et variés, etc. On peut notamment y découvrir un étonnant «cure-dent et cure-oreille» en or, qui se portait en pendentif, une rare «nef» de table, pièce d'orfèvrerie aux allures de vaisseau (qui donnera son nom à la vaisselle) où étaient enfermés les couverts princiers ou royaux, ou des cabinets exposant la vaisselle d'apparat, dont le but principal était d'afficher la richesse et la puissance de son propriétaire.

Des «banquets Renaissance», arrosés de vin de Sauge, des colloques, des concerts et diverses animations ont accompagné cette exposition, qui s'est tenue jusqu'au 21 octobre.

LE MOT DE GÉRARD VIÉ



La 5^{ème} édition du Salon du livre de Vienne a été, une fois de plus, une parfaite réussite.

Il y a 3 ans, j'y avais présenté mon dernier livre sur les terrines. Après une conférence débat à l'institut français de Vienne, je suis parti pour Budapest, faire des démonstrations et participer à une mémorable soirée au SOFITEL. La cuisine avait été transformée en piste de danse, avec écran plasma, musique etc. ... les « pianos » étaient devenus des buffets, auxquels la presse et les V.I.P. locaux et autres personnalités de passages étaient conviés.

L'an dernier, le thème était « l'année Jean Cocteau ». La fondation avait prêté dessins et lithos pour présenter une très belle exposition présidée par Pierre Berger. Après un dîner à l'ambassade de France, sur le thème de la cuisine évolutive basée sur mes recettes, et avec l'aide de David Reigetber (« l'assiette », écurie Ducasse), un somptueux dîner avait été servi le lendemain au nouveau SOFITEL de Vienne de Jean Nouvel. Ce magnifique restaurant panoramique domine la ville sous un superbe plafond, scintillant, peint par une artiste chinoise de grand talent. Une œuvre à la hauteur d'un dîner donné en l'honneur de Jean Cocteau.

De retour à Budapest, j'avais donné un cours de cuisine sur le toit de l'hôtel. Puis lors d'une soirée, j'avais eu l'occasion de dialoguer avec plus de 500 élèves de l'excellente école hôtelière Gundel Karoly et de participer à une émission de télévision.

Pour 2012, le thème était « Versailles – Schönbrunn ».

Un très intéressant débat a été organisé, avec les interventions de Bertrand Rondot, conservateur en chef de Versailles et du Docteur Franz Sattlerker, directeur général de Schönbrunn. Philippe Thomas, de « Connaissance des Arts », en était le médiateur.

Un dîner Louis XVII, présenté devant une cinquantaine d'invités à l'ambassade de France, a également eu lieu avec la fameuse oille (voir encadré). Brochet au vert, glace aux macarons : une perfection digne de Versailles et de sa cuisine.

Se sont enchaînés 3 jours ponctués de conférences sur les deux châteaux et de rencontres autour de livres, tous en français. En effet, la communauté importante de francophones de Vienne est très intéressée par la littérature, les arts et la

musique. L'opéra de Vienne, ainsi que le ballet, ne sont-ils pas dirigés par deux Français ?

Dirigé par sa créatrice Marie-Noëlle Couture, année après année, ce salon du livre remporte un grand succès. Il a notamment permis à David Reigetber de devenir consultant à Budapest, ce qui met en valeur notre patrimoine culinaire.

Toujours dans la gastronomie culinaire, et après Tokyo, Londres et New York, nous préparons un déjeuner, avec l'académie universelle du cassoulet de Carcassonne. Cette fête de la gastronomie a eu lieu sur un bateau, à la rentrée de septembre.

Coup de sang

Une nouvelle « mode » consiste à nous obliger à faire nos réservations par courriel car certains restaurants ne les prennent plus au téléphone ! A quand le fameux insupportable « appuyez sur la touche 1 pour le menu du déjeuner, la 2 pour un café etc. ». Et quand vous arrivez, pas de table.....le fin du fin !

Que dire de la possibilité de juger les restaurants sur le site Michelin ? Je crains que les règlements de compte ne finissent dans le fond de sauce, au risque de le faire tourner, comme une sorte d'épuration gastronomique. Méfiez-vous de vos ennemis, le Michelin se charge de vos amis et clients.

L'oille

D'origine espagnole, ce plat populaire cuisait à longueur de journée. On y trouvait toutes sortes de légumes et de viande. « Olla podrida » est un peu comme un pot au feu. On retrouve ce plat en France, sous l'appellation « oille » dès le XVI^{ème} siècle.

Des soupières d'argent sont d'ailleurs appelées pots à oille. Elles devaient être magnifiques, car Madame de SEVIGNE, en manque d'argent, vendit les siens.

L'oille est souvent proposée sur le buffet royal. Il devient emblématique comme la nef, pièce d'orfèvrerie du service du roi, ornant la table et renfermant les serviettes.

Image de la royauté, la nef se retrouve toujours sur la table royale.

Faisons un peu de fiction. Il n'est pas impensable que l'épouse de LOUIS XIV, l'infante d'Espagne, ait amené dans ses bagages outre le chocolat, ce plat de olla podrida. D'ailleurs, jusqu'à la fin du XIX^{ème}, et même la moitié du XX^{ème} siècle, le fond de veau, base de la cuisine française s'appelait l'« espagnole ». Leur préparation est similaire : des viandes, des parures, des os, des légumes cuisent pendant de longues heures, donnant ainsi un fond, qui, selon les ingrédients, peut s'appeler fond de veau, de volaille, d'agneau, etc...

En le filtrant une première fois, avec une demi-réduction, ce fond deviendra une demi-glace. En le faisant réduire une deuxième fois, il deviendra une glace de viande, extrait très concentré, en partie par la gélification des sucres des aponévroses et autres morceaux gélatineux qui renforcent la saveur des jus, des mets et des sauces.

PÉDANTE LA DÉGUSTATION ?

L'école du vin de Bordeaux veut casser le cliché

La formation à la dégustation, dispensée à l'école du vin de Bordeaux, permet à chacun d'accéder aux secrets du vin dans une approche récusant tout pédantisme.

« Les gens ont des a priori, ils se disent que le vin, ça à l'air compliqué, scientifique, qu'il y a un vocabulaire et une approche à connaître. Or l'école du vin vise à casser cette barrière-là, à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'appréhension mais du plaisir », indique François Ju-meau, directeur marketing du Conseil interprofessionnel des vins de Bor-

deaux (CIVB) : « Notre but est d'arriver à parler du vin de façon décontractée et montrer qu'au sein des vins de Bordeaux il y a de la diversité et de la qualité à découvrir ».

L'école du vin de Bordeaux forme chaque année 6 000 personnes dans la capitale girondine et 50.000 à travers le monde. « L'enjeu pour nous est la transmission de la culture et du savoir sans être pédant. L'objectif est de faire passer des messages de façon moderne et accessible, ne pas s'exprimer avec des grands mots et permettre aux gens



de comprendre ce qu'ils ressentent, tout en restant ludique », indique An-nick Martinez, responsable de l'école du vin de Bordeaux.

MICHEL PORTOS

Le cuisinier de l'année part pour Marseille



Le chef doublement étoilé Michel Portos, sacré en 2012 « cuisinier de l'année », quittera fin août le Saint-James, à Bouliac (Gironde), à la tête duquel le Giron-din Nicolas Magie lui succèdera, pour reprendre une brasserie à Marseille.

« L'idée m'est venue après avoir été désigné cuisinier de l'année par Gault&Millau, j'avais un tournant à prendre », a expliqué Michel Portos (49 ans) « le choix entre: continuer le combat ici et maintenir les étoiles ou faire quelque chose ailleurs ».

Enfin, il a opté pour la reprise d'une brasserie ouverte depuis un an dans le quartier du Vieux-port à Marseille.

Michel Portos, très heureux de revenir dans sa ville natale, proposera « des produits plus simples que dans un restaurant étoilé auxquels j'apporterai ma touche sans tomber dans le travers des brigades et des choses compliquées ».

Au Saint-James, le chef Nicolas Magie, une étoile au Michelin pour son restaurant « La Cape », à Cenon, dans la banlieue bordelaise, lui succèdera.

Dans son nouvel établissement, il entend retrouver au plus vite les deux étoiles que l'établissement perd avec le départ de son chef actuel, et ce grâce à sa cuisine qu'il qualifie de « ludique, fraîche, instinctive, basée sur le terroir aquitain ».

Nicolas Le Bec s'expatrie en Chine

Le chef doublement étoilé Nicolas Le Bec vend ses deux restaurants lyonnais, dont l'un au célèbre chef Georges Blanc, pour s'« expatrier à Shanghai », où il ouvrira début 2013 un restaurant gastronomique.

« A 40 ans, je repars de zéro avec une nouvelle phase d'apprentissage », estime le chef d'origine bretonne, « Shanghai est une ville bouillonnante et vivante et j'aime la culture asiatique qui répond à mes attentes ».

Marié à une Chinoise de Hong Kong, il compte, dans son nouveau projet de restaurant gastronomique de 800 m2 au 4ème étage d'un building du quartier des affaires « apporter une petite touche asiatique, avec un côté salons privés ».

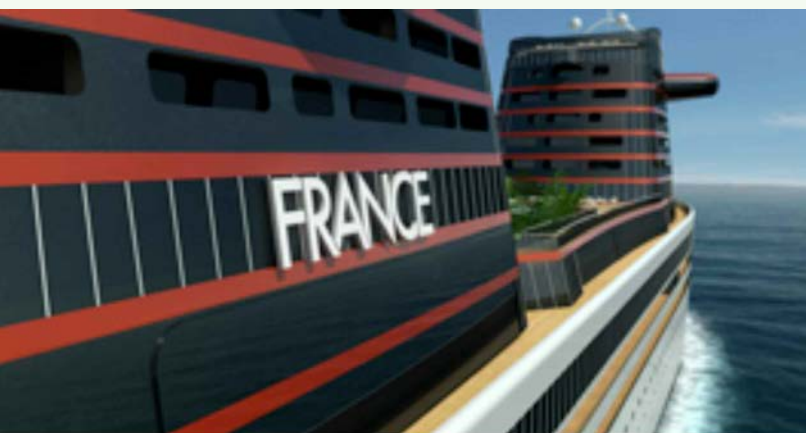
Après son restaurant gastronomique du centre de Lyon, et ses étoiles au Michelin en 2004 et 2006, il s'était retiré fin 2010, pour ouvrir en septembre 2009 un nouveau concept de restauration, « Rue Le Bec » dans le quartier branché de La Confluence au sud de la ville.

Le célèbre chef de Vonnas (Ain) Georges Blanc rachète l'ancien restaurant gastronomique de Le Bec rue Grolée (2e arrondissement) pour le transformer en « restaurant de viandes haut-de-gamme », dont il compte étendre ensuite le concept à Saint-Tropez.



DOSSIER

Un nouveau paquebot FRANCE ?



Le projet du France est celui d'un navire de croisière, selon un concept futuriste. En rupture totale avec celle des paquebots actuels, sa ligne et ses innovations à bord en feront un modèle pour les navires de demain.

Navire assurément différent, symbole de la rupture entre "ce qui se fait depuis trente ans" et une nouvelle ère du navire de croisière, plus en correspondance avec l'attente d'une clientèle exigeante, internationale et francophile, pour laquelle la France est symbole d'élégance, de raffinement et de différence.

Développé depuis trois ans par SEINE ALLIANCE, en collaboration avec de nombreux acteurs du monde de la croisière, de l'architecture navale, du design et de la construction navale, le concept de ce nouveau paquebot, arrive aujourd'hui à maturité.

Le nouveau FRANCE va redonner espoir, enthousiasme et ambitions aux français ; ce sera un peu une revanche sur le sort de l'ex-FRANCE devenu NORWAY. Ils pourront assister, au fur et à mesure de son avancement, à la naissance d'un nouveau « joyau des mers » arborant le drapeau français.

Le nouveau FRANCE est un projet pouvant contribuer à sortir rapidement la construction navale française d'une conjoncture très difficile puisque sa réalisation va générer



des millions d'heures de travail. Il s'agit d'une réalisation 100 % française, mettant en avant nos entreprises et nos marques.

Faisant appel à des techniques et des concepts lui permettant de briguer notamment le statut de paquebot le plus écologique de son temps, c'est résolument le navire de la différence et de l'élégance et le navire de croisière le plus innovant.

Il s'identifie à ses prédécesseurs en étant le creuset de nos plus grands talents français, tout en laissant s'exprimer une nouvelle génération de créateurs : arts décoratifs, gastronomie, savoir-vivre, ce navire symbole de notre culture du goût et de l'élégance Il sera l'ambassadeur du «made in France» sur toutes les mers du monde.

Elaborées dans le souci permanent de protection de notre environnement, ses performances technologiques intègrent au mieux le concept de développement durable.

Le FRANCE, paquebot des talents français

Jean-Michel Wilmotte, Patrick Jouin, Jacques Garcia, Mathieu Lehanneur, Matali

Crasset, Olivia Putman, François Zuretti... et bien d'autres grands noms français se sont alliés pour montrer au monde les talents de la France.

De part son aspect extérieur, la ligne du FRANCE est en rupture totale avec celle des paquebots actuels, dont beaucoup se ressemblent.

Une fois à l'intérieur, le FRANCE sera une vitrine de la création française en matière d'arts décoratifs, de gastronomie et d'une manière plus générale du « made in France ».

La réalisation des aménagements est confiée à un panel représentatif de la création française et réunit d'ores et déjà un patchwork d'architectes d'intérieur / décorateurs / designers, choisis pour leur talent, leur expérience dans le yachting et leur goût prononcé pour la mer et les bateaux.

La décoration à bord du France sera contemporaine et l'espace enveloppera ses passagers d'un luxe discret ; quelques clins d'œil au style Art Déco, et des îlots de singularité marqueront définitivement les esprits.

Le raffinement sera porté jusque dans les assiettes.

Alain Ducasse a pris en charge la définition et l'organisation de la restauration dans les neuf restaurants du bord avec l'objectif de fédérer les grandes tendances de la gastronomie, dans un environnement exceptionnel et unique au monde.

Repartir du début, là où sont les goûts vrais. Le retour à l'essentiel et à l'authentique sera la règle d'or.

Le FRANCE va donc faire (re)découvrir, par le goût, les produits de nos terroirs. Cette cuisine du produit, qui a l'élégance de ne jamais exhiber une technique parfaitement maîtrisée, séduit par sa vigueur, son évidence et sa justesse.

Les produits seront préparés avec simplicité et respect, les vins seront élégants et légers.

Manger simple, sain, bon et ... durable.



Le FRANCE, paquebot des grandes premières

France sera le seul navire au monde à disposer d'un espace immersif embarqué (type la « Géode ») pour offrir des spectacles vraiment différents.

France sera le seul navire au monde à offrir un vrai centre de balnéo-thalasso-thérapie-remise en forme intégrant un parcours hélio-marin, une piscine, un caldarium, et toute une gamme de soins recherchés, dans une architecture singulière.

France sera le seul navire au monde avec un arrière ouvert à l'image des plus beaux yachts. Cette disposition, partie intégrante du design général du navire, offrira une fonctionnalité appréciée des passagers lors des escales.

France sera le seul navire au monde à proposer un jardin palmeraie de 1500 m², espace de verdure et de détente, attenant au spa, lieu de repos et de calme. Pour se rafraîchir ou se détendre, un ruisseau alimentera des vasques.

Projet et financement exceptionnels.

Le défi financier du nouveau France est celui de la créativité. De même que l'on peut inventer un nouveau design, on doit imaginer de nouveaux circuits de financement, plus adaptés au monde d'aujourd'hui.

Cette imagination doit se faire avec de nouveaux partenaires, avec de nouvelles alliances, impliquant peut-être davantage les entreprises qui interviennent dans la réalisation de l'ouvrage. La créativité n'a pas de limite.

Des marques d'intérêts spontanées pour son financement se sont d'ores et déjà manifestées alors que le lancement de la



campagne de financement n'a pas encore commencé. Cela est donc de bon augure.

Projet réaliste, reposant sur une analyse approfondie du marché de la croisière, sa légitimité s'appuie sur des données sérieuses et vérifiables, qui seront montrées aux investisseurs intéressés.

Maurice Engréau

Le projet de construction du nouveau FRANCE est géré par SEINE ALLIANCE
 Paris Yacht Marina
 Port de Grenelle
 75015 Paris
 Tel. : + 33 1 40 58 00 00
www.lenouveaufrance.com
www.newfrancecruiseship.com
contact@lenouveaufrance.com
[courriel didier.spade@lenouveaufrance.com](mailto:courriel.didier.spade@lenouveaufrance.com)

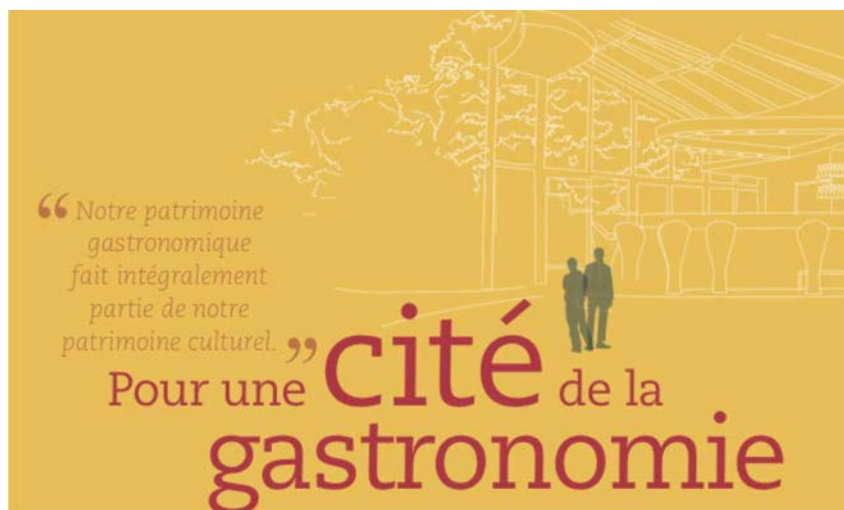


Quelques chiffres

Longueur : 255m
 Largeur : 30,50m
 Tirant d'eau : 6m
 Tonnage : 54.000 GT
 Déplacement : 26.000 t
 17 ponts
 Pavillon français (RIF)
 600 passagers
 470 hommes d'équipage

CITÉ DE LA GASTRONOMIE

6 villes candidates



Beaune, Versailles, Lyon, Tours, Dijon et Chevilly-Larue sont candidates pour accueillir la Cité de la Gastronomie, projet initié

par la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires.

La Mission qui a porté le dossier de l'inscription par l'UNESCO du « repas

gastronomique des Français » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a été chargée de la création d'une « Cité de la Gastronomie », à l'instar des cités de l'Architecture et de la Musique, à Paris.

Les villes candidates seront auditionnées le 15 octobre, avec comme critères principaux la faisabilité économique du projet. Au menu de cette future institution: un centre de formation, des espaces de dégustation et, bien sûr, des restaurants.

La future Cité de la gastronomie devra être « un espace d'effervescence et d'innovation consacré à la mise en valeur du patrimoine alimentaire, à l'ensemble de ses savoir-faire, de ses connaissances, de ses rites et des métiers », augurant « des retombées importantes pour le rayonnement et l'attractivité de la France ».

PRIX GOÛT ET SANTÉ

Les apprentis récompensés



Organisé avec le soutien de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, le Prix Goût et Santé des Apprentis a été lancé en Octobre 2011. Les équipes candidates ont présenté leur « Tartine Santé » et 30 dossiers avaient été reçus pour cette 1ère édition.

Chaque équipe était composée de 3 apprentis et d'un enseignant, représentant une ou plusieurs sections du CFA ou de l'école professionnelle et dispensant les domaines de formation pris en compte dans ce concours.

Sept équipes finalistes, pré-sélectionnées et issues de CFA, ont présenté leur création culinaire devant le jury de professionnels des métiers de bouche, de la santé et de l'apprentissage.

Au terme d'un après-midi de dégustation et de présentation des 7 recettes sur le thème de la « Tartine Santé », Etienne Couturier a annoncé les lauréats de cette première édition.



Palmarès 2012

1er Prix : La Maison de l'apprentissage de Saint-Nazaire (44) et sa « Brochette Marine Gourmande »

2ème Prix : Le Campus des Métier de Niort (79) et sa « Plongée de saveurs méditerranéenne »

3ème Prix : Le Centre de Formation d'apprentis de Vesoul (70) et son « trio Gourmand »

Un prix spécial du jury a été décerné au Centre de formation d'apprentis d'Orléans (45), dont l'équipe était compo-

sée de jeunes en première année d'apprentissage.

Le Docteur Bourre, Président du jury, a souligné la qualité des présentations réalisées : « un beau succès qui démontre l'intérêt des jeunes générations pour le bon et le bien-manger et toute leur créativité, gage de succès dans leurs futurs métiers ».

Les Apprentis ont travaillé par équipe et ont imaginé une création offrant des bénéfices santé pour le consommateur, tout en préservant les qualités gustatives des produits.

HÔTELS EN FRANCE

Nouveau classement



Le 23 juillet est entrée en vigueur la réforme concernant le nouveau classement des hôtels en France, de façon à donner à la clientèle une information plus adaptée et mieux compréhensible.

Cette nouvelle classification qui comporte désormais plus de 200 critères, a provoqué le mécontentement de nombreux hôteliers.

Si environ 30 % des hôteliers ont anticipé cette réforme et réalisé les démarches nécessaires avant l'entrée en vigueur de cette réforme, beaucoup ne se sont pas mis en conformité par rapport aux nouveaux critères et risquent d'être fortement pénalisés sur le plan de leur activité. D'où le mécontente-

ment de nombreux hôteliers indépendants qui n'ont pas toujours les moyens financiers d'effectuer des travaux ou de mettre en place de nouveaux équipements.

Dans le but de moderniser l'offre touristique, de dépoussiérer un classement hôtelier qui datait de 1986 et d'harmoniser la législation avec l'ensemble des pays européens, une nouvelle grille de classification des hôtels avec une nouvelle plaque représentant des étoiles blanches sur fond rouge ou or.

Désormais, les établissements hôteliers sont classés de 1 à 5 étoiles, alors qu'auparavant la grille de classement allait de 0 à 4 étoiles.

Les hôtels doivent obligatoirement demander leur classement qui est défini d'après un cahier des charges qui se traduit en 246 critères. Il faut tout d'abord remplir un diagnostic précis de l'établissement hôtelier, qui sera contrôlé par un cabinet spécifiquement habilité, puis le dossier est ensuite envoyé à la préfecture dont dépend l'hôtel et un organisme privé « Atout France » attribue les étoiles correspondantes.

Le nouveau classement

Pour avoir une étoile, ce qui correspond à une hôtellerie économique, il faut que la surface minimale d'une

chambre double soit de 9 m², hors sanitaires et qu'un accueil soit assuré au minimum 8 heures par jour.

Pour accéder à la catégorie des 2 et 3 étoiles, qui constitue une hôtellerie de milieu de gamme, la surface d'une chambre double est de 9 m² hors sanitaires pour la catégorie 2 étoiles et 13,5 m² sanitaires compris, pour la catégorie 3 étoiles.

L'accueil doit être assuré au moins 10 heures par jour par un personnel qui pratique au moins une langue européenne en plus du français et pour la catégorie 3 étoiles il doit y avoir à la disposition de la clientèle des services supplémentaires comme Internet et mise à disposition de boissons.

Enfin pour la catégorie 4 et 5 étoiles qui correspond à une hôtellerie haut de gamme, la surface minimale d'une chambre double doit être de 16 m² hors sanitaires compris pour un 4 étoiles et 24 m² pour un 5 étoiles.

L'accueil doit être assuré au minimum 12 heures par jour, par un personnel parlant au moins une langue officielle européenne en 4 étoiles et au moins deux langues étrangères dont l'anglais pour un 5 étoiles.

Un accompagnement et un service personnalisé au client avec possibilité de dîner est indispensable pour un 5 étoiles.

LE SEL DE GUÉRANDE

Indication géographique protégée



Le sel de Guérande, produit dans l'ouest de la France, est désormais protégé et reconnu par l'In-

dication géographique protégée au sein de toute l'Union européenne.

Cette distinction de la Commission européenne qui a ajouté le « sel de Guérande / fleur de sel de Guérande », à la liste des indications IGP, est destinée notamment à protéger les dénominations de produits contre les usurpations et imitations.

Les marais salants de Guérande se situent dans les Pays de la Loire, au sud de la Bretagne, entre les embouchures de la Loire et de la Vilaine, en bordure de l'océan Atlantique.

Récolté à la main par des « paludiers », le sel de Guérande ne subit aucun la-

vage, aucun traitement chimique et aucune adjonction contrairement aux sels industriels raffinés.

Il peut prendre différentes formes : le gros sel, reconnaissable à ses gros cristaux gris, le sel fin, également nommé sel moulu que l'on peut trouver aromatisé aux herbes, aux algues et aux légumes et la délicate fleur de sel, le « caviar des marais ».

Plus de 1.000 produits sont déjà protégés dans l'UE en vertu de la législation sur la protection des indications géographiques, des appellations d'origine et des spécialités traditionnelles.

NEW YORK

45 grands chefs pour un dîner exceptionnel



Quarante-cinq grands chefs venus du monde entier ont célébré le printemps à New York, cuisinant ensemble pour quelque 350 convives triés sur le volet.

Un an après la première édition du dîner des grands chefs à Versailles, sa deuxième édition s'était transportée au Gotham Hall de New York, où par groupe de trois, certains des plus grands chefs du monde se sont affairés avec leurs équipes pour cuisiner une

entrée froide, une entrée chaude et un plat, à partir de produits imposés - homard, coquilles Saint Jacques, bar, agneau et veau, le tout accompagné d'asperges blanches, morilles, pois mange-tout...

Les gastronomes avaient payé entre 1 200 et 1 500 dollars pour cette soirée organisée par Relais et châteaux, arrosée des meilleurs vins et champagnes.

César Troisgros, ravi de travailler en équipe avec l'Américain Jonathan Cartwright et le Français Marc Meneau avait préparé une « assiette condimentée avec des aigres-doux, des légumes tous marinés différemment, câpres au vinaigres, échalotes au vino Santo, aubergines au vinaigre de xérès, des rutabagas au vinaigre d'Orléans » pour « créer une complicité avec le homard ».

Non loin de là, Daniel Boulud, en équipe avec les Canadiens Jonathan Gushue et Normand Laprise, avait lui

travaillé une rosace de coquilles Saint-Jacques sur fondue de choux de Bruxelles et sauce au saké. « Le plus excitant dans tout ça, c'est d'avoir 45 chefs cuisinant sous le même toit », commentait-il.

Installé aux Etats-Unis depuis 1984, l'Alsacien Jean Joho a souligné « l'esprit de camaraderie » de ce dîner des grands chefs, tous très détendus, en soulignant par ailleurs les progrès de ces dernières années aux Etats-Unis en matière de gastronomie. « Quand j'ai commencé, il n'y avait que trois producteurs de fromages. Maintenant, il y a des petits producteurs partout », a-t-il notamment souligné.

Trois femmes faisaient également équipe pour ce dîner exceptionnel, la jeune chef Lan Shu Chen, de Taiwan, l'Américaine Barbara Lynch et Annie Féolde.

Une partie des recettes de la soirée va à une organisation new-yorkaise « citymeals on wheels » qui livre des repas aux personnes âgées.

GEORGETTE

Future reine des couverts ?

Dans son atelier de Saint-Lizier, en Ariège, Jean-Louis Orengo, montagnard, trappeur, aventurier, ichtologue (spécialiste des empreintes laissées par les animaux et les hommes), a conçu Georgette dans les années 1990 pour les bivouacs pour le plus avoir à choisir entre la fourchette et la cuillère pour s'alléger.

Sans succès commercial au départ, une version haut de gamme (argenté, mat, titane noir) connaît l'engouement aujourd'hui avec son air d'empreinte de patte animale.

Avec son bord tranchant, elle coupe un poisson ou sépare des mets durs, pique tout aliment solide avec ses quatre fourchons et devient cuillère de soupe ou de sauce. Pour les gastronomes, elle présente l'avantage de saisir en même temps des aliments solides et liquides.

Gilles Goujon, chef trois-étoiles de l'Auberge du vieux puits à Fontjoncouse (Aude), a adopté Georgette depuis peu pour déguster son plat emblématique: l'oeuf « pourri » à la

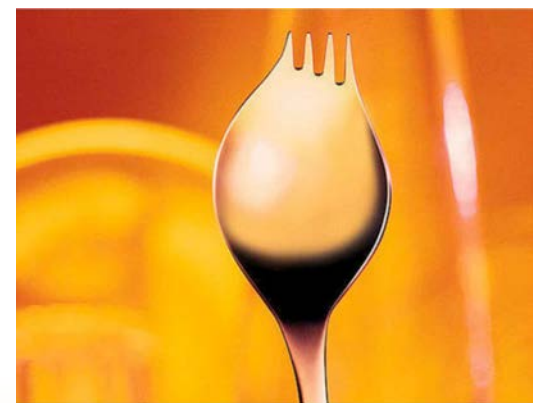
truffe. « C'est intéressant pour la mise en bouche, elle a un galbe agréable, comme une cuillère à sauce, et son côté tranchant permet de couper l'oeuf, et le jaune coule noir de truffe », décrit-il avec délectation.

Egérie de l'Ariège

Paul Fontvielle, patron du restaurant gastronomique le Carré de l'ange à Saint-Lizier (Ariège), a été le premier à l'employer et à créer un menu spécial autour de Georgette, unique couvert, de l'entrée au dessert.

Sylvie Amar, designer, va présenter Georgette cet automne au prestigieux salon Equip'Hôtel. « C'est un bel outil, ergonomique et fonctionnel. Un mix de deux outils ancestraux », estime-t-elle, étonnée qu'un particulier ait mis au point un couvert aussi abouti. Le grand public se l'appropriera d'ici trois ans, prédit-elle.

Le syndicat des hôteliers de l'Ariège a fait de Georgette son égérie et un prix gastronomique, **la Georgette d'or**, a



Georgette est rondelette, élancée, piquante et tranchante

été décerné pour la première fois cette année. Le président du syndicat, Bernard Garcia, s'amuse du prénom désuet, mais « depuis la fourchette il y a 400 ans, on n'avait rien inventé avant Georgette ».

Georgette est vendue à partir de 16 euros.

La FIFAV **9/10**
applaudit

La Villa des orangers (Marrakech) Calme et volupté



La Villa des Orangers, riad au cœur de Marrakech, mérite bien le titre de havre de paix. L'hôtel 5 étoiles de la chaîne Relais et Châteaux est à 400 mètres de la place Jemaa El Fna et de la Koutoubia.

Tout y a été soigneusement choisi pour un séjour de détente et de raffinement. La décoration est plus que

soignée, la cuisine savoureuse, le grand jardin et les patios verdoyants. Trois piscines, un hammam marocain traditionnel, des salons de massage, un espace beauté, un fitness, n'attendent que votre bon plaisir...

La villa comprend 21 suites, 6 chambres de luxe et un superbe riad privé composé de 2 suites avec solarium, salon d'hiver et piscine privés.

Au cœur du grand jardin une piscine chauffée, de 18 mètres, sur le toit une autre avec vue sur la Koutoubia et l'Atlas poussent à la rêverie au bord de l'eau, sous les jeux d'ombres et de lumière et les scintillements magiques.

Sur deux patios verdoyants avec fontaines s'ouvrent 3 salons avec cheminée et un hammam traditionnel qui offre le véritable rituel oriental du gommage au savon noir ou, entre autres, un massage relaxant aux huiles essentielles, des soins au ghassoul et à l'eau de rose, favorisant la détente et la sérénité de l'esprit. Des salons de massage, un espace beauté fitness invitent au repos absolu.

Selon leur catégorie les chambres sont situées en rez-de-chaussée ou au 1er étage des petits patios, décorées dans un style traditionnel marocain avec une grande salle de bains, douche, baignoire et toilettes séparées.

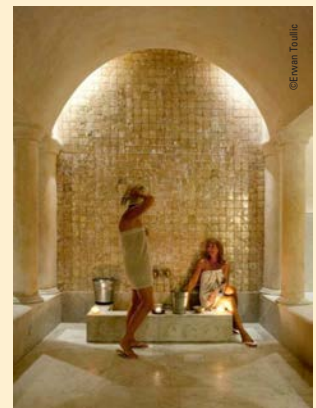
Les chambres « luxe » au 1er étage du riad offre un accès direct à une terrasse privative au dessus de la chambre par un escalier interne avec vue à 360 degrés sur la ville et les environs.

Les suites « junior » sur deux étages donnent sur le patio principal avec au rez-de-chaussée, le salon et la salle de bain, et à l'étage, la chambre à coucher avec vue sur la cour intérieure principale, sa fontaine et ses orangers. La décoration est, au choix, traditionnelle ou contemporaine.

La suite avec terrasse au 1er étage du riad a un accès direct à la terrasse par un escalier interne avec vue sur la chaîne de l'Atlas, la mosquée de la Koutoubia ou la médina. Une suite de maître de 100m² sur deux étages avec un balcon donnant sur la piscine principale et le jardin combine le raffinement de l'artisanat marocain contemporain et le confort. Un seul aspect est impossible à rendre par ces quelques lignes : les parfums qui, partout, baignent la Villa.

La gastronomie

Tradition gastronomique, saveurs des Mille et une nuits, cuisine aux saveurs méditerranéennes sont « au menu » des 2 restaurants.



UN DES MENUS PROPOSES

Foie gras de canard mi-cuit, compotée de pomme et pruneaux / Paillettes de gambas aux légumes, émulsion de citronnelle / Salade d'araignée de mer, taboulé libanais et citrons confits

Filet de bœuf grillé, gnocchis de pommes de terre truffées, sauce Bordelaise / St Pierre rôti, courgette farcie à la provençale et aioli / Noix de St jacques poêlées, fine galette de maïs aux morilles et pointes d'asperges / Crème brûlée à la fève Tonka / Tarte fine aux figues fraîches, crème glacée à la vanille / Assiette de glaces et sorbets

Suggestions Marocaines

Velouté de carottes au curry / Assortiment de briouattes / Tagine de bœuf aux courgettes et thym / Tagine de poulet T'faya

Entrée, Plat et dessert : 690 Dhs (62 €)

Entrée et Plat ou Plat et dessert : 580 Dhs (53€)

**VILLA DES ORANGERS - 6, rue Sidi MIMOUN
 40000 MARRAKECH MAROC**

Tel : +212 (0)5 24 38 46 38 - Fax : +212 (0)5 24 38 51 23
 message@villadesorangers.com



BIRMANIE

Une école hôtelière « à la française »



François Stoupan et ses étudiants

A Rangoun, un Français, François Stoupan, a fondé le « Shwe Sa Bwe », ou « la table d'or ». Cette école hôtelière forme des jeunes issus de milieux défavorisés pour leur donner une chance « d'intégrer l'économie et la croissance du pays ».

Le restaurant-école a vu le jour en novembre 2011. L'image négative du pouvoir s'estompant peu à peu, cette ouverture « correspond à un moment de l'histoire de la Birmanie et à une période de grande ouverture », se réjouit François Stoupan.

Depuis un an la Birmanie connaît un développement important du nombre de touristes (+50% pour la période janvier / juin 2012).

A l'issue d'une formation de neuf mois, consacrée à la cuisine et au service, l'avenir s'annonce donc sous un jour favorable pour les apprentis.

« Avant je ne connaissais que la cuisine birmane mais j'apprends main-

tenant la cuisine européenne, qui est très différente », explique Win Mu, 26 ans, « c'est un peu difficile, surtout les sauces. Cela prend du temps ». Quant au chef de l'établissement, Geoffrey Offer, il ne tarit pas d'éloge sur ce que Rangoun propose : « Il y a des produits locaux très frais. Si vous allez au marché, le matin très tôt, à 6 heures, vous avez des poissons encore vivants ! »



Avec pour modèle Bangkok, la capitale thaïlandaise où la gastronomie de toute origine est présente à chaque coin de rue, le secteur de la restauration fleurit un peu partout.

Longtemps dans l'ombre de ses voisines thaï, indienne et chinoise, la cuisine traditionnelle birmane tente même de se faire une place au soleil autour du plat national, la Mohinga, une soupe de nouilles au poisson.

« Tout le monde connaît les plats thaïlandais, donc nous devrions promouvoir la cuisine birmane dans le monde », explique Phyu Phyu Tin, propriétaire de Monsoon (La Mousson), qui sert de la cuisine locale dans un décor chic. Le manager, Aung Moe Winn, espère que tous les chefs expatriés seront tentés de revenir : « nous voulons utiliser leurs qualités et compétences pour développer le pays ».

D'ailleurs, le seul engagement des stagiaires du Shwe Sa Bwe est de ne pas quitter le pays et de mettre en pratique les connaissances acquises au service de l'économie locale.

Au nom de Coubertin !Retour à Gaza
pour Mahmoud Sarsak

Le footballeur palestinien, Mahmoud Sarsak, détenu dans une geôle israélienne depuis 2009 sans procès ni inculpation, a été libéré et est rentré dans la bande de Gaza.



Mahmoud Sarsak, 25 ans, espoir du football palestinien qui a passé près de deux ans en détention en Israël, est arrivé en ambulance au poste frontière de Beit Hanoun, où l'attendaient sa famille et plusieurs centaines de personnes, brandissant des drapeaux et des photos de prisonniers palestiniens.

Il a aussitôt été conduit à l'hôpital Chifa de la ville de Gaza pour y subir des examens médicaux, avant de pouvoir retrouver sa maison à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, où une célébration est prévue en son honneur.

Le 18 juin, son avocat avait annoncé que Mahmoud Sarsak avait conclu un accord avec l'administration pénitentiaire israélienne pour cesser sa grève de la faim en échange de l'engagement d'être relâché le 10 juillet.

Son sort a ému non seulement les organisations de défense des droits de l'Homme, mais aussi les instances du football. Le 12 juin, le président de la Fédération internationale de football (Fifa), **Joseph Blatter**, avait exhorté la fédération israélienne à intervenir en faveur des joueurs palestiniens «**détenus de manière prétendument illégale**».

Arrêté le 22 juillet 2009 par les forces israéliennes au terminal d'Erez, entre la bande de Gaza et Israël, alors qu'il se rendait en Cisjordanie pour rejoindre le club de Balata, dans le nord de la Cisjordanie, il était depuis **détenu comme «combattant ennemi**» bien qu'ayant obtenu d'Israël, une autorisation de passage de Gaza vers la Cisjordanie. Il avait été placé en «**détention administrative**» sans inculpation ni jugement pour une période de six mois. Cette mesure est renouvelable indéfiniment selon la justice de l'occupation israélienne. Personne ne savait quel crime il avait commis, aucune charge ne lui a été présentée, ni à lui, ni à son avocat.

Mahmoud Sarsak a bénéficié de soutiens médiatiques en la personne d'Éric Cantona, de l'intellectuel américain Noam Chomsky ou encore du réalisateur de cinéma britannique Ken Loach, qui sont intervenus dans un courrier adressé au ministre britannique des Sports et au président de l'UEFA, Michel Platini.

Anas Abderrahim

Radio«**Bonjour de Gaza** »

«**B**onjour de Gaza », émission hebdomadaire en français est animée chaque dimanche depuis le 2 septembre de 15 à 16h, heure locale (14/15h heure française) par Ziad Medoukh, responsable du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza, et ses étudiants.

Cette émission francophone est la première émise en français sur les radios de Gaza.

Elle sera destinée aux palestiniens francophones de Gaza et de Cisjordanie qui peuvent l'écouter sur la bande FM (106,3). Elle s'adresse aussi aux francophones qui, partout dans le monde, pourront l'écouter en direct et en image sur www.yjctv.ps et sur facebook (www.facebook.com/yjctv).

L'émission est diffusée à partir de la chaîne de radio des jeunes journalistes, radio locale animée par des enfants et des jeunes de Gaza.

Outre la présentation de la situation dans la bande de Gaza sous blocus et la transmission des dernières nouvelles de l'actualité de Gaza, des personnalités francophones de cette ville et du monde de la francophonie seront invitées à dialoguer en direct avec les auditeurs.

L'émission a pour objectif général, en même temps qu'une contribution dynamique à une meilleure connaissance de Gaza et de la Palestine pour les francophones, le développement des échanges entre les jeunes francophones de Gaza et le monde francophone.

Des jumelages avec des radios francophones sont à l'étude ainsi que la réalisation de directs avec des chaînes francophones.

Le public peut dialoguer en direct avec les animateurs en appelant le : 0097282863367.

Contacts

SMS au : 00972599881347

Courriels : ziadmedoukh@hotmail.com**Carton rouge à...
à France télévisions...**

qui pour faire sa publicité de sa couverture des Jeux Olympiques n'hésite pas à se baptiser «**official broadcaster**».

Nous attendons avec impatience que la BBC se baptise «**diffuseur officiel**» !



Gaza

Le centre culturel français pousse les murs

Dans le quartier chic de Gaza City, s'ouvre la Sharl Degoul Street (transcription inattendue de Charles de Gaulle !), face à l'ancien palais présidentiel de Yasser Arafat, une vingtaine d'ouvriers coulent du béton pour le futur centre culturel français qui progresse à toute allure en dépit des coupures d'électricité et de la pénurie d'essence.



Dans le quartier chic de Gaza City, s'ouvre la Sharl Degoul Street (transcription inattendue de Charles de Gaulle !), face à l'ancien palais présidentiel de Yasser Arafat, une vingtaine d'ouvriers coulent du béton pour le futur centre culturel français qui progresse à toute allure en dépit des coupures d'électricité et de la pénurie d'essence.

Dans un territoire pris en étau entre le blocus israélien et le régime du Hamas, le projet réussit la prouesse d'avoir rallié l'accord des deux ennemis. La France est le seul pays au monde à avoir un centre culturel à Gaza, et son directeur, Jean Mathiot, est le seul étranger vivant sur place avec un statut diplomatique. «*Mais le centre n'est pas une représentation diplomatique*», précise tout de suite le consul de France à Jérusalem, puisque Paris n'a pas de contacts avec le Hamas. Au prix de telles contorsions le CCF s'est maintenu depuis son ouverture en 1982 et s'agrandit à présent.

En 2006, l'Autorité palestinienne a donné à la France un terrain de 2000 m² au cœur de la ville, en souvenir de l'amitié qui liait Jacques Chirac et Yasser Arafat. Mais en 2007, le Hamas prend le contrôle de la bande de Gaza. Israël instaure un blocus. L'importation des matériaux de construction est interdite. Les Français se refusent à faire transiter ciments et parpaings par les tunnels creusés clandestinement entre Gaza et l'Égypte et par lesquels arrivent un grand nombre de marchandises. Des discussions s'engagent avec Israël. La France fait valoir que le blocus est contre-productif, que le centre culturel français diffuse à Gaza les

valeurs de la paix et des droits de l'homme. Après 4 ans, en 2011, les Israéliens donnent enfin leur feu vert.

Une entreprise à haut risque. Le British Council (le centre culturel britannique) a brûlé en 2006, représailles des Palestiniens qui soupçonnaient les services secrets britanniques d'avoir aidé les Israéliens à attaquer la prison de Jéricho en Cisjordanie. Il n'a jamais rouvert.

Le centre culturel français a résisté à toutes les opérations israéliennes, «*Arc-en-ciel*» en 2004, «*Pluie d'été*» en 2006, «*Plomb durci*» en 2009. Et il survit en respectant autant que faire se peut les règles du Hamas : «*Nous offrons un espace de mixité, de dialogue et d'enseignement du français dans les limites imposées par la situation locale et par le blocus*», résume diplomatiquement Frédéric Desagneaux, le consul de France à Jérusalem. Maos parfois, les tensions sont fortes.

Actuellement, le CCF occupe une jolie villa, au milieu d'un jardin. Etudiants, professeurs, visiteurs s'y retrouvent, discutent autour d'un café, à l'ombre d'une tonnelle. Chaque année, 600 élèves y apprennent le français. En juin, dans le hall, se tenait une exposition sur le thème «*Un œil de Gaza sur la France*» réalisée par les artistes locaux ayant séjourné à la Cité internationale des arts et qui en ont rapporté des images de pigeons amoureux, de toits de Paris... Un calme trompeur.

Pour obtenir ce quotidien ordinaire, l'équipe déploie une énergie extraordinaire. Le directeur du CCF, Jean Mathiot, accepte des conditions de vie drastiques. Depuis l'assassinat de Vittorio Ar-

rigoni, membre d'une ONG italienne, kidnappé le 14 avril 2011 et tué le lendemain, probablement par des salafistes, il ne se déplace qu'en voiture blindée, avec des gardes du corps. Le soir, comme tous les habitants de Gaza, il doit monter le plus souvent à pied les treize étages de la tour dans laquelle il habite et passe souvent des soirées monacaes, faute d'électricité en continu. Quant à son travail, il tient du combattant.

Artistes bloqués par Israël

Jean Mathiot met un point d'honneur à offrir aux Gazaouis une déclinaison de l'agenda culturel français : Fête de la musique, Nuit blanche, Festival du court métrage, Printemps des poètes, Journée de l'environnement... Mais le blocus israélien complique sérieusement l'offre culturelle. Les artistes invités à Gaza se retrouvent pour la plupart bloqués à Erez, seul point de passage entre l'Etat hébreu et Gaza. Des clowns, des conférenciers, des troupes de théâtre ont dû faire demi-tour, obligeant Jean Mathiot à annoncer sur Internet « Spectacle annulé ». « *Ces jours-là, on se contente de nous indiquer que seuls les diplomates, les ONG et les journalistes sont autorisés à se rendre à Gaza* », précise-t-il. Le CCF s'est donc adapté en développant la création artistique locale en fournissant par exemple des toiles et de la peinture.

Pourtant de temps en temps, un miracle ! A Noël 2011, des musiciens de l'association palestinienne Al-Kamandjati ont pu quitter la Cisjordanie et traverser Israël afin de donner un concert de musique baroque dans l'église latine de la vieille ville de Gaza. « *Elle était pleine à craquer, on leur a joué du Haendel, du Vivaldi. Peu de spectateurs connaissaient, mais ils aiment les instruments à cordes.* »

Ces derniers mois, la tendance semble être à l'assouplissement, peut-être grâce à la libération du soldat israélien Gilad Shalit, et trois jeunes Français du collectif Ebullitions ont pu donner le 4 mars un spectacle magique de bulles géantes.

RAP pornographe

Les relations avec le Hamas sont difficiles. Son « ordre moral » est mouvantes. Le moindre film ou documentaire destiné à être projeté au CCF est soumis à la censure qui ne vient pas forcément frapper là où on l'attend. Comment deviner que *Masho Matook*, le film du Gazaoui Khalil al-Mozayen, sélectionné à Cannes en 2011, allait poser des problèmes ? Le cinéaste y raconte son enfance dans les années 70, sous l'occupation israélienne. Soudain, une jeune femme sans voile passe au milieu de soldats israéliens qui la sifflent : film censuré ! Prétexte : « *Cette séquence déshonore la femme palestinienne.* » Autre bête noire du Hamas, le rap, « *pornographie occidentale* ». Lors de la dernière Nuit blanche, un jeune rappeur devait interpréter deux titres mais un message « discret » parvient au directeur : le Hamas n'est pas d'accord. La soirée tourne court. Lors d'une Fête de la musique, 600 personnes se trouvent dans le jardin du CCF quand le bruit court que des salafistes vont jeter des grenades. Intox du Hamas que la musique insupporte ? Le directeur préfère mettre un terme à la fête.

Certains jeunes trouvent le CCF trop prudent. Mais Jean Mathiot a une règle : tout faire pour maintenir cette ouverture sur l'étranger, un espoir de voyager un jour. Chaque année, une douzaine de boursiers, artistes ou universitaires sortent de leur étroit territoire grâce à l'entremise du CCF. Mohammed Al-Ajwari et Raed Issa, deux peintres de la galerie gazouie Eltiqa, ont séjourné quatre mois à Paris. Depuis, ils ont été invités dans d'autres pays.



Malgré les pressions directes ou indirectes qu'il exerce sur le CCF, le Hamas le tolère d'autant mieux qu'il représente pour lui aussi une ouverture vers l'Europe. Le nouveau centre ne pourrait, d'ailleurs, se construire sans son aval. Les relations entre le pouvoir gazaoui et la France relèvent néanmoins d'un grand jeu d'hyppocrisie, les Français ne parlant pas officiellement au Hamas.

Ainsi, pour mener à bien la mise en valeur du monastère byzantin de Saint-Hilarion, la France et l'Unesco ont signé une convention non pas avec les autorités locales, mais avec l'université islamique de Gaza. Une autre pourrait suivre, concernant les maisons mameloukes et ottomanes de la vieille ville. Ces belles demeures s'effondrent. Un riche homme d'affaires de Gaza, Jawdat El-Khoudary, en a rénové deux à ses frais. Elles n'ont plus rien à envier aux ryads de luxe mais la clientèle n'existe pas.

« *Le centre culturel français est devenu le principal entrepreneur culturel de la ville. La France a une longue histoire à Gaza, ayant compris très tôt la nécessité d'y travailler. Les autres pays sont venus dans la foulée des accords d'Oslo, en 1993, et sont repartis, explique Jean-Pierre Filiu, professeur à Sciences-Po, qui vient de publier une Histoire de Gaza*. Les Français n'ont jamais quitté Gaza, même aux heures les plus dures, et cela, on le sait là-bas. Pour tous, le CCF est un espace de liberté.* » Au point qu'il est devenu une source d'inspiration pour le cinéma : le film franco-israélien *Une bouteille à la mer*, sorti en France en février, racontait l'impossible histoire d'amour entre une jeune Française installée à Jérusalem et un jeune Gazaoui.

Plusieurs scènes ont pour décor le centre culturel français : le jeune Roméo y apprend le français, obtient une bourse et franchit pour la première fois de sa vie le point de contrôle d'Erez. L'équipe de tournage, elle, n'a pas pu y entrer et a filmé à Jaffa, le vieux quartier arabe de Tel-Aviv !

L'inauguration du nouveau centre est prévue à l'automne. Le niveau de la représentation diplomatique française envoyée aux festivités fera l'objet d'intenses tractations. Seule certitude, *Une bouteille à la mer* ne sera pas au programme : la scène montrant des militants du Hamas en train de tabasser un jeune ne passerait pas la censure.

Editions Fayard

Source : Sylvie Briet (Le Monde)

CIRKAFRIKA

Un spectacle exceptionnel

« CIRKAFRIKA » est le spectacle à ne pas rater au cirque Phénix planté sur la pelouse de Reuilly du 17 novembre 2012 au 6 janvier 2013.



Ce triptyque mêle le répertoire millénaire du cirque de Pékin, la maîtrise technique du cirque de Moscou à la dextérité et la joie de vivre des artistes africains.

Cinquante artistes, musiciens, danseurs, acrobates, contorsionnistes, diabolos, jonglerie aux massues, numéro de chapeaux, porté acrobatique, numéro de claquettes, numéro de gum boots, jonglerie aux bols, numéro de cerceaux, balles aux rebonds, icariens, antipodistes.

Des centaines de costumes colorés, véritables invitation à la célébration, mais aussi les danses, les chants, les instruments traditionnels et contemporains accompagnent pendant 2 heures ce périple autour du thème de la découverte de l'Afrique.

CIRKAFRIKA part ensuite en tournée en France, Suisse et Belgique.

« Depuis longtemps, je nourrissais l'envie de présenter un spectacle de cirque africain. Ce désir irrésistible provient du plus profond de mon âme. Il est motivé par mon histoire familiale mais aussi par la vocation du Cirque Phénix à présenter des créations inédites. Je considère que le temps du cirque africain est venu.

Je veux présenter un spectacle joyeux, habité et affranchi de toutes références aux relations ambiguës entre l'Afrique du XIXe siècle, les foires et autres cirques. Je veux montrer l'émergence de cette nouvelle génération de « guépards » qui sera aux affaires demain et qui constitue l'essence structurelle de l'Afrique aujourd'hui.

Je vous invite donc à nous rejoindre, à nous soutenir et à véhiculer haut et fort notre message de fraternité à l'égard de la terre berceau de l'humanité.»

Alain Pacherie
 Directeur Fondateur et metteur en scène du Cirque Phénix
 Président du Festival Mondial du Cirque de Demain

DIS MOI DIX MOTS

Goûtez au plaisir des mots



Les dix mots de cette nouvelle édition ont été choisis parmi les mots, tournures ou expressions empruntés à la langue française par d'autres langues comme l'allemand, l'anglais, le polonais, le portugais, le russe, le néerlandais, l'espagnol et l'italien.

Identifiez les langues dans lesquelles chacun des dix mots s'est installé !

Les 10 mots 2013

Voici les dix mots pour éveiller votre curiosité et stimuler votre créativité : atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà, équipe.

ATELIER

1. Endroit où travaille un artisan ou un ouvrier.
2. Lieu où travaille un peintre, un sculpteur.

BOUQUET

1. Un bouquet de fleurs,
2. Des fleurs coupées rassemblées.
3. Le bouquet d'un feu d'artifice,
4. Les fusées explosant à la fin.
5. Parfum (vin).
6. Fam. un comble.

CACHET

1. Médicament qui a une forme de pastille.

2. Marque imprimée avec un tampon.
3. Argent gagné par un artiste.
4. Avoir du cachet : signe caractéristique distinctif

COUP DE FOUDRE

Un amour soudain et très violent que l'on éprouve pour quelqu'un.

PROTÉGER

1. Défendre d'un danger.
2. Mettre à l'abri d'un inconvénient.

SAVOIR-FAIRE

Habilité.

UNIQUE

1. Seul.
2. Seul de son genre : exceptionnel.

VIS -À-VIS

Face à face
Vis-à-vis de :

1. En face de.
2. En face de, en présence de.
3. Envers, à l'égard de.

VOILÀ

Mot qui sert à présenter une personne ou une chose.

ÉQUIPE

Groupe de personnes qui travaillent ensemble ou qui pratiquent un sport ensemble.

Définitions extraites du dictionnaire Le Robert Junior illustré 2012.

Haïti / Bibliothèques sans frontières

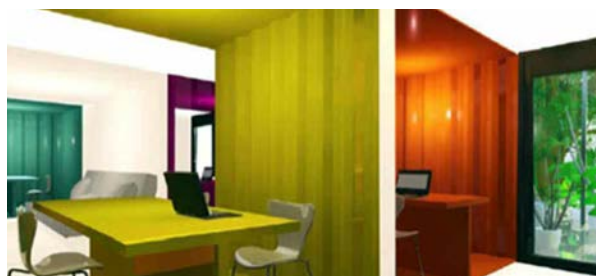
Les bibliothèques revivent

Bibliothèques sans frontières (BSF) a inauguré début septembre en Haïti des structures de lectures publiques, scolaires et universitaires haïtiennes, frappées par le séisme de janvier 2010, que l'association a permis de créer ou de reconstruire.

Plus de 460 structures haïtiennes qui ont bénéficié de l'appui de BSF depuis trois ans grâce à la dotation de 750 000 euros du Grand Prix culturel de la Fondation Louis D - Institut de France attribué à l'association en 2010.

La visite en Haïti de Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France, et de Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a permis de faire le bilan de ces réalisations et des partenariats locaux mis en œuvre depuis 2010.

Aux côtés de Patrick Weil, président de BSF, ils ont notamment inauguré la bibliothèque numérique de l'université d'Etat



Maquette de la bibliothèque numérique de l'université d'Etat d'Haïti

d'Haïti, créée par BSF, et la bibliothèque du ministère haïtien des Affaires étrangères, entièrement reconstruite après le séisme.

Ils ont découvert également le « BiblioTaptap », bibliothèque mobile qui dessert depuis juillet une quinzaine de lieux dans la région de Port-au-Prince.

Mme Carrère d'Encausse a donné une conférence sur « Le français en partage : langue et littérature en Haïti et en France » et M. de Broglie sur « Haïti dans la francophonie ».

Une salle de rédaction futuriste pour les jeunes

Former, échanger, discuter

Dans le cadre du projet IRAM, pourrait voir le jour une plateforme internationale de formation, de veille et de recherche dédiée à la convergence des médias, une salle de rédaction du futur pour les jeunes.

Cette salle de rédaction futuriste équipée des technologies les plus modernes permettrait de former, d'échanger, de discuter et d'observer les jeunes face aux multiples supports d'information, qu'ils soient papier ou numériques.

Le numérique est de plus en plus présent dans la vie des jeunes. Ils jouent sur leur Xbox, font des SMS sur leur portable, se font des amis sur Facebook et s'informent sur Google.

Le lien avec le papier se fait de plus en plus rare. Pourtant, il est complémentaire aux supports numériques et reste indispensable pour faire des recherches sur des livres non numérisés, s'informer plus en profondeur, même sans connexion internet. Le support papier permet également à nos enfants de préserver notre belle langue Française, notre culture et nos racines.

Jeunes lecteurs : le constat

Le numérique change la manière dont les jeunes communiquent et s'informent. Sur internet, chacun peut s'ériger en «producteur médiatique», mais ignore souvent les règles, les principes, le respect, la déontologie et les références aux grandes valeurs éthiques. Les connaître et les respecter est indispensable pour préserver la liberté et la démocratie.

Il faut éduquer, former les jeunes générations aux nouveaux modes d'information qu'ils soient papier ou numériques.

Salle de rédaction du futur

La salle de rédaction du futur pour les jeunes saura répondre à ce défi en réunissant professionnels, enseignants et jeunes dans un espace ouvert autour des enjeux de l'information à l'ère du numérique.

L'Association mondiale des journaux avec le soutien de son département "Jeunes lecteurs", désire réaliser avec les concours des collectivités un prototype de salle de rédaction du futur pour les jeunes.

Cette plate-forme permettra de produire des informations par les jeunes et ensuite de les diffuser sur différents supports comme le papier via de l'impression numérique ou sur des supports digitaux (tablettes graphiques, téléphones, web, etc...)

Comment ça marche ?

L'Association mondiale des journaux propose d'être missionnée auprès d'institutions comme le Conseil général de la Loire, la Région, pour conduire ce projet grâce à son expertise dans le domaine de la presse, des nouvelles technologies et des jeunes lecteurs.

<http://www.wan-ifra.org/microsites/young-readers>

Sous forme d'ateliers ludiques, avec l'utilisation d'une table tactile, d'un système éditorial multi-support, les collégiens et les lycéens pourront écrire leurs articles, choisir leurs photos, leurs vidéos... pour ensuite les diffuser sur différents supports.

Cette salle de rédaction du futur, située à côté de l'International Rhône Alpes Medias, est un lieu de formation, d'échange, de discussion et d'éducation. En effet nous pensons qu'il est important que nos enfants connaissent mieux l'univers des médias et comprennent ses enjeux culturels et démocratiques.

L'ensemble des établissements du département et de la région pourraient profiter des équipements mis à la disposition dans le cadre de ce projet. De plus, une visite dans la salle de rédaction du futur au sein de l'IRAM, de France 3 et de France Bleue pourrait clôturer la journée. Nous pensons que ce concept devrait être dupliqué dans de nombreuses régions de France.

Comment réaliser ce projet ?

Des locaux suffisamment spacieux sont nécessaires pour accueillir les élèves ainsi que le matériel : une table tactile, des ordinateurs, des tablettes graphiques type iPad, un studio vidéo mobile et les logiciels nécessaires

Comment réaliser ce projet ?

Une presse numérique doit pouvoir imprimer un journal de 8 pages entièrement personnalisable, un responsable projet de l'Association mondiale des journaux imaginera, conduira et fera vivre le projet, des professeurs s'engageront dans la préparation de la visite au sein de la salle de rédaction du futur

CONTACT

Olivier BOURGEOIS, Directeur Général WAN-IFRA SWE
Tél. : +33 4 72 77 05 95
Mob. : +33 6 73 94 1234
olivier.bourgeois@wan-ifra.org

Aralynn MCMANE

Directeur exécutif, Jeunes Lecteurs WAN-IFRA
aralynn.mcmane@wan-ifra.org



**Carton vert à...
Radio France...**

qui, constatant que ses auditeurs et internautes, l'interpellent de plus en plus souvent sur les questions du respect de la langue française et sur l'utilisation du vocabulaire anglo-saxon sur ses antennes a décidé de lancer sur Espace Public un débat participatif dédié à ces questions.

Dès à présent auditeurs et internautes peuvent participer via le site d'Espace Public <http://espacepublic.radiofrance.fr/...>



Le futur du français

Par les affaires et l'ère numérique ?



Courriel ou mail, mot-clic ou hashtag, réseautage ou networking : le français peine à s'imposer sur l'anglais pour rendre compte des nouvelles réalités numériques et économiques, vecteurs pourtant essentiels à l'expansion de la langue de Molière au XXI^e siècle.

Les francophones parviennent difficilement à créer de nouveaux mots pour décrire l'économie et les nouvelles technologies.

Des pays ont francisé différents termes tricotés dans la Silicon Valley et à Wall Street, mais il n'y a toujours pas de lexique commun aux 220 millions de francophones. « *Ce lexique commun de l'économie ou du monde des affaires n'existe toujours pas* », déplore Louise Marchand, présidente de l'Office québécois de la langue française, qui a mis en ligne son « dictionnaire terminologique » comprenant des traductions des termes récents de la finance, de la comptabilité, des nouvelles technologies, forgés dans la langue de Shakespeare.

« *Cela fait partie du génie de la langue anglaise, d'être capable de créer des mots rapidement, efficacement et de faire en sorte qu'ils s'implantent. Pour créer des mots en français, il faut vraiment procéder très rapidement. Car à partir du moment où un mot en anglais est implanté, il est difficile de le déloger* », dit-elle.

Ce qui est créé et implanté au Québec traverse difficilement l'Atlantique, pour s'imposer en Europe ou en Afrique. Et vice versa. Par exemple, qui, hormis les Québécois, utilise pourriel pour « spam », baladodiffusion pour « podcast », clavardage pour « chat » ?



Carton vert à... Laurent Fabius...

qui a refusé de répondre en anglais à une question posée par un journaliste de l'agence Reuters

lors d'une conférence de presse sur la Syrie le 13 juin 2012.

Le ministre des Affaires Étrangères a indiqué : « ici, au Quai d'Orsay, on parle français. Ce n'est pas parce qu'on sait parler l'anglais qu'on doit le faire, d'ailleurs c'est bien souvent le contraire » a-t-il conclu avec humour.



Le français est la troisième langue la plus utilisée sur la toile et les réseaux sociaux ainsi que dans le commerce international. Malgré cela, « il existe un réel besoin de mettre en place une stratégie web 2.0 numérique et francophone. Un des premiers jalons dans cette stratégie réside dans la francisation de la terminologie numérique », estime Claude Malaisson, spécialiste des communications numériques et d'entreprises.

Un tuyau pour l'Afrique

D'ici 2050, l'Afrique représentera 80% des quelque 700 millions de francophones dans le monde, selon les projections de l'Organisation internationale de la Francophonie. « L'avenir de la Francophonie et de la langue française se joue en Afrique », souligne Milad Doueïhi, professeur à l'université Laval de Québec.

Dans les années 90, l'OIF a lancé le Fonds francophone des inforoutes pour favoriser la création de sites internet en Afrique francophone. Mais aujourd'hui, « le plus important c'est l'accès » aux infrastructures (téléphonie, bande passante, wifi, etc.) pour faciliter la consultation, la création et la dissémination d'une production culturelle en français, estime M. Doueïhi qui plaide aussi pour la numérisation du patrimoine francophone sans attendre le géant américain Google.

Des responsables de l'OIF indiquent qu'une nouvelle stratégie numérique pourrait être à l'ordre du jour au Sommet de Kinshasa, en octobre.

Un meilleur accès à l'internet et la mise en place d'un web interactif vraiment francophone pourraient stimuler la création d'échanges entre entreprises francophones et le développement de sociétés au sud comme au nord de la Francophonie. « C'est comme si nous étions les seuls au monde à douter que notre langue soit un atout fondamental de notre économie », estime Lionel Zinsou, influent banquier franco-béninois. Le français ne peut rester une « langue en conquête » s'il y a un « déclin relatif » de l'économie au sein des pays francophones.

OÙ ALLONS-NOUS ?

Owanto expose à Marrakech



Rocco Orlacchio et Yasmine Issola

Du 25 mai au 30 septembre, à la Voice Gallery de Rocco Orlacchio, les récents travaux de notre amie l'artiste franco-gabonaise Owanto ont été exposés sur le thème « Où allons-nous? ».

Nom d'artiste d'Yvette Berger, Owanto est le nom de sa mère et signifie en langue locale « la femme ». L'image de la femme et celle de la mère sont en effet les deux icônes que l'on retrouve dans toute l'œuvre d'Owanto, une œuvre profondément marquée par l'itinéraire personnel de l'artiste : attachée à ses racines africaines, de père français, mariée à un anglais, vivant et travaillant en Espagne, Owanto revendique sa mémoire africaine et l'inscrit dans le monde.

« Où allons-nous ? » scande le projet d'Owanto, question ouvrant des pistes de réflexions sur les concepts d'identité, de transformation et d'évolution de l'existence. Interrogation qui sous-tendait déjà le projet présenté lors de la 53ème Biennale de Venise en 2009 par Owanto, artiste invitée du pavillon du Gabon, présent pour la première fois à cette manifestation.

Owanto construit son « théâtre » artistique en jouant avec des figures et des symboles, sorte d'alphabet qui lui permet de raconter des histoires d'hier et d'aujourd'hui, tout en interrogeant le futur.

Le concept de la mémoire est le ferment essentiel qui permet à l'artiste de percevoir la possibilité de construire de « nouveaux mondes » utopiques à partir de la structure de l'instant. Le phare de la mémoire, emblème de son procédé linguistique, éclaire ou connote des photographies qui se transforment en parcours mental.



Owanto

Le Mois de la photo 2012

Michel Granger a conçu le visuel de l'édition 2012 du mois de la photo.

Pour cette dix-septième édition, le Mois de la Photo s'articule autour des thèmes suivants : « Les petits formats, Le réel enchanté, la photographie française et francophone de 1955 à nos jours.

Cette année, ce sont ainsi près de 80 expositions visibles dans tout Paris autour des grands noms de la photographie et de nombreux artistes émergents. C'est également l'occasion d'assister à de nombreuses projections, rencontres et débats.

Depuis sa création en 1980, le Mois de la Photo a fortement contribué à faire de Paris une des grandes capitales de la photographie. Il a lieu en novembre, tous les deux ans, et mobilise d'importantes institutions culturelles et de nombreuses galeries pour offrir un panorama unique de la création photographique.



Bà-Dâm

Albert de Teneuille et Truong-Dinh-Tri

A Bangkok, la *Librairie du Siam et des Colonies*, dédiée aux amateurs d'histoire du Siam et des anciennes colonies françaises, propose les œuvres de Pierre Loti et de Jean Hougron, mais aussi des livres plus rares sur l'Indonésie, l'Afrique du Nord ou encore la Polynésie française.

L'odeur de cire et les journaux anciens contribuent à l'atmosphère feutrée de l'endroit. « *Ce n'est pas une librairie d'intérêt général, explique son propriétaire François Doré, ce ne sont que des livres originaux, il n'y a pas de poche, pas de copie, pas de réédition* ».

Aujourd'hui François Doré nous propose une critique. Séquence nostalgique

Tout commence comme un conte de fées : la jolie Janine Lassiat, la fille du professeur de droit à la faculté, épouse le brillant élève de son père, Nguyen-van-Sao, docteur en droit inscrit au barreau de Paris. Ils semblent avoir tout pour être heureux. Et pourtant, la belle histoire va tourner au drame...

Ce roman franco-annamite, « *Bà-Dâm* » est écrit, ce qui est rare, par deux auteurs. Il a été publié en 1930 chez Fasquelle.

Nous ne connaissons que peu de choses de ces auteurs. Albert de Teneuille a laissé le livret d'une opérette, « *Niquette* », représentée en 1930, et nous avons retrouvé la mention d'un roman « *Jamais !* », ainsi qu'un recueil de poèmes, « *Le Temple de Lumière* » daté de 1938.

Un médecin pastorien en Indochine porte le même patronyme, Truong-Dinh-Tri, dans les années 1930. Il sera plus tard ministre de Hô Chi Minh, puis assassiné sur ordre du même Oncle Hô en 1947. Nous ne savons malheureusement pas s'il s'agit de la même personne (?).

« *Bà-Dâm* » relate l'histoire d'une union entre une jeune Française et un jeune homme vietnamien. Ces deux écrivains présentent eux-mêmes l'originalité de leur initiative : « *Il nous a paru intéressant de rechercher s'il fallait souhaiter une fusion des deux races en favorisant l'extension des mariages franco-annamites* ».

Mais le plus étonnant de leur sympathique entreprise reste de les voir choisir l'échec de cette union, plutôt que d'avoir imaginé une fin heureuse pour cette courageuse idylle, à une époque où elle était rare.

Janine est une jeune fille d'Occident de vingt-deux ans. Sao a dix ans de plus, mais pour elle, il est l'Asie, celui qui lui fait « *enfermer sous ses paupières, tous les mirages d'Orient qui font rêver les femmes* ».

Après un rapide mariage dans l'intimité, pour lequel Sao a accepté d'être baptisé, le jeune couple embarque sur l'Athos. Dès l'arrivée à Saïgon, Janine veut tout voir. Elle est étourdie par le mouvement de la jolie ville qui semble presque européenne. « *Rien d'annamite dans ces rues propres, bordées de boutiques, sillonnées d'automobiles et de pousse-pousse caoutchoutés, de tramways et d'autobus* ».

Mais bientôt, il faut quitter les charmes et l'éblouissement de la grande ville pour rejoindre Hâ-Tien, là-bas tout au sud, au bord du golfe de Siam, où l'attendent la famille de Sao et sa future existence.

Et là, c'est un choc ! Avidée de couleurs, de pittoresque, d'im-

prévu, Janine ne trouve que tristesse et mélancolie dans la traversée de ce « *plat pays* » qu'est le delta et la grisaille de ses rizières sous un ciel plombé.

La petite ville d'Hâ-Tien dégage « *une impression pénible de tristesse et d'abandon. Une rue poussiéreuse le long de laquelle se pressent des paillotes minables et des détritiques de toutes sortes qui témoignent de toute la misère asiatique* ».

Le rêve semble déjà brisé. Toutefois, Janine est courageuse. Elle sait qu'avec l'aide de Sao, l'amour sera le plus fort. Hélas, ces amoureux là ne sont pas seuls au monde. Avec orgueil, la famille attend le retour de ce fils brillant qui a si bien réussi dans ses études lointaines et, avec impatience et curiosité, la découverte de son épouse, cette « *Bà-Dâm* », « *Madame Française* ».

Compassés, immobiles, silencieux, ils sont tous là, alignés devant le porche de la demeure familiale, à l'arrivée de la voiture qui amène les jeunes gens. Maladroite dans son désir d'amabilité et son impétuosité de jeune Française, la pauvre Janine va se précipiter pour des embrassades générales qui effarent toute l'assemblée, interdite et choquée. Dès le premier moment, « *la liberté occidentale de Janine heurtait les sentiments de la famille annamite qui professe une retenue orientale pour les épouses et les filles* ».

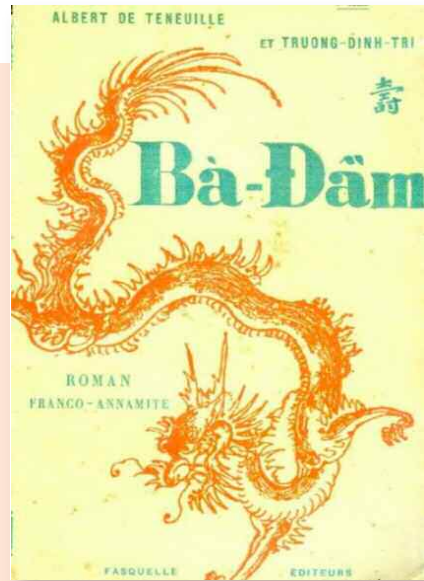
La vie va continuer. Janine va peu à peu découvrir toutes les surprises que lui réserve une vie provinciale en Cochinchine. Elle devra affronter les croyances, les préjugés, ainsi que des préceptes inconnus : revêtue de sa robe noire, elle choquera toute l'assistance lors d'un enterrement, alors que tous étaient habillés de blanc, la couleur du deuil annamite. Ou encore, lors d'une réunion familiale, elle passera ses disques apportés de France et entraînera Sao dans un charleston échevelé sous le regard ahuri de l'assistance.

Mais c'est le jour où Sao participera à la cérémonie des ancêtres qu'elle comprendra que, malgré son modernisme et ses études, « *la race, indéterminable, revivait en lui. Il avait conscience qu'il devait reprendre sa place* ». Angoissée, Janine le regardera, les larmes aux yeux...

« *Elle savait que cette vision ne s'effacerait jamais de son cœur* ». Puis un jour, à l'occasion de la fête du Têt, Janine va rencontrer la fille du mandarin local, la belle Thi-Mai, celle qui était promise par les siens à Sao, avant son départ pour la France.

C'est alors qu'elle sentira à quel point son bonheur est menacé...

François Doré.
Librairie du Siam et des Colonies.
44/2 Sukhumvit soi 1
Bangkok 10110 Thaïlande
courriel : librairiedusiam@cgsiam.com



Temps ensoleillé avec fortes rafales de vent

Premier roman de Marie-Christine Saragosse



« **T**e m p s e n s o - l e i l l é avec fortes rafales de vent » est la météo de la vie d'un homme qui croit être une feuille morte emportée par le vent de l'Histoire.

Il rêverait d'être Rhett Butler mais s'avoue qu'il n'est même pas capable d'avoir l'abnégation d'un Charles Bovary. Et si Ulysse guide ses pas d'une rive à l'autre de la Méditerranée, le "hic", c'est qu'Homère n'a pas raconté comment il se ré-acclimata à Ithaque après sa longue errance.

Difficile d'être héroïque dans le quotidien de la vie qui passe.

DERNIERE HEURE

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a choisi Marie-Christine Saragosse pour présider la holding Audiovisuel extérieur de la France (AEF). Sa candidature est désormais soumise à l'Élysée.

Si cette proposition est retenue, elle remplacera Alain de Pouzilac, contraint de démissionner de la présidence de l'AEF le 12 juillet dernier, désavoué par le nouveau gouvernement pour son projet de réorganisation.

La nouvelle présidence de la holding devra se lancer dans une réorganisation des rédactions de RFI et France 24, dans un contexte très tendu et secoué par des années de crise.

Marie-Christine Saragosse, « femme de lutte qui ne lâche rien, tout en restant à l'écoute », francophone et féministe engagée, appréciée pour son esprit d'équipe, a fait une grande partie de sa carrière au sein de TV5Monde.

Née le 24 mars 1960 en Algérie, elle passe son enfance en Provence, avant d'entrer à Sciences Po à Paris. Devenue énarque en 1987 (promotion Fernand Braudel), elle démarre sa carrière au service juridique et technique de l'information (SJTI), au sein du ministère de la Communication. Elle qui voulait devenir journaliste ne quittera plus le secteur des médias.

En 1991, elle fait un passage éclair de six mois à Radio France Internationale (RFI), où elle laisse le souvenir d'une « bonne gestionnaire », selon une syndicaliste de RFI. Puis, entre 1991 à 1997, elle se spécialise dans les questions de

« Toutes les heures blessent, la dernière tue » se répète Claude Tolède, le héros malgré lui de ce roman, mais il ajoute « parfois on se marre bien quand même! ». Il a le soleil dans la peau, la vie à fleur de peau et l'amour aussi. De l'Algérie d'abord, de la Provence ensuite, l'amour de son métier, de ses potes, et par dessus tout, l'amour de sa femme, son héroïne, en qui il trouve toutes les femmes, même celles qu'il ne veut pas.

Les personnages de ce livre sont les enfants de Camus dont la voix s'est tue au moment où on avait le plus besoin d'elle, pour mettre des mots sur la complexité de la déchirure entre la France et l'Algérie.

Ce roman raconte une vie entière, singulière, « enracinée » dans la Méditerranée. Il est écrit comme on parle avec les mains, là-bas, dans le sud. Il se lit sans reprendre son souffle, sauf pour rire ou pour pleurer.



Contact
Erick Bonnier : eb@erickbonnier-editions.com
ERICK BONNIER éditions
4 rue Saint-Louis en l'Île 75004 PARIS
<http://www.erickbonnier-editions.com>
248 pages 20€

l'audiovisuel international et de la francophonie, avant de diriger TV5 jusqu'en 2006.

En dix ans, elle a amélioré la visibilité de cette chaîne créée en 1984, destinée aux francophones et aux francophiles. Elle y développe le site internet, augmente sensiblement le volume des programmes sous-titrés en français et dans d'autres langues (anglais, espagnol, portugais, arabe, suédois, vietnamien, japonais...).

TV5, en devenant TV5Monde, acquiert une dimension internationale, s'implante aux États-Unis, en Amérique latine, dans le Pacifique et en Asie.

Boulimique de travail, cette ex-capitaine de handball est aussi une grande émotive : « Quand je ris, c'est aux éclats, quand je pleure, c'est sans restriction. Peu importe si c'est devant un conseil d'administration de TV5Monde à grande majorité masculin. » Le tutoiement facile, le sourire engageant, cette mère de trois enfants à un combat : promouvoir la cause des femmes depuis qu'un de ses professeurs a lancé : « vous messieurs, vous êtes ici pour préparer l'ENA. Vous mesdemoiselles, pour trouver un mari. »

« Pour moi, être féministe, c'est simplement être humaniste », dit-elle. On le voit à l'antenne de TV5Monde, où la parité est parfaite entre hommes et femmes pour présenter le journal. En 2011, elle lance le premier portail internet dédié à la condition de la femme à travers le monde baptisé « Terriennes ».

Le choc des empires ; Napoléon et le tsar Alexandre

Par Charles Zorgbibe



CHARLES ZORGBIBE
Le Choc des Empires
Napoléon et le tsar Alexandre



Tilsit, 1807. Une entrevue au milieu du Niémen.

Napoléon a pris pied le premier. Le tsar vient vers lui comme s'il l'avait toujours connu : par son ton simple et son sourire confiant, il établit une intimité immédiate.

Les deux souverains s'embrassent spontanément. Alexandre s'exprime dans un français parfait, avec les inflexions douces de la langue russe. Napoléon est séduit. C'est un coup de foudre amical. Alexandre n'est plus l'ennemi, le vaincu. Napoléon vient de reconnaître en

lui l'associé, l'allié, l'autre maître du continent.

Cinq ans plus tard, c'est le duel à mort de l'empereur et du tsar,

la débâcle sur le sol russe de la Grande Armée, qui rassemble 450 000 hommes d'une vingtaine de nationalités.

La suite dans cet ouvrage de notre ami...

Editeur : de Fallois, Paris 24.00 €

**Carton vert à...
la cérémonie
d'ouverture des JO
2012 de Londres**
qui a fait toutes ses annonces en
français suivies par l'anglais. Merci !

Prix littéraire de La Mamounia



La troisième édition de ce Prix a eu lieu le 29 septembre 2012. Il vise à encourager et à promouvoir la littérature marocaine francophone et à

la faire rayonner à travers le monde.

Le gagnant reçoit un prix d'une valeur de 18 000 euros. Les résultats seront annoncés sur le site www.alliance-francophone.org

Un jury francophone composé de 8 personnalités littéraires internationales a choisi parmi 7 œuvres en langue française d'auteurs marocains publiées entre septembre 2011 et août 2012.

Les œuvres en compétition

- Une même nuit nous attend tous, Lamia Berrada-Berca. Editions « La Cheminante »
- Triste Jeunesse, Mohamed Nedali. Editions « Le Fenec »
- Héros Anonymes, Saphia Azzedine. Editions « Leo Scheer »
- La Vieille dame du riad, Fouad Laroui. Julliard
- Lettre de Fès, son monde à elle, Aicha Benamour Benis. Editions « La Croisée des Chemins » Le détroit, l'Occi-

dent barricadé, Mustapha Nadi. Editions « Riveneuve »

- L'Incompris du Hay Mohammadi, Fouad Souiba. Editions « Smeïn »

Le jury

- Christine Orban (France) : romancière, elle écrit également des textes de chanson. Son dernier livre, Virginia et Vita, vient de paraître cette année. Elle préside le jury.
- Layla Chaouni (Maroc) : fondatrice des Editions Le Fenec.
- Khalid Zekri (Maroc) : professeur de littérature comparée à la Faculté des Lettres de Meknès.
- Mouna Hachim (Maroc) : femme de lettres et écrivaine.
- Adil Hajji (Maroc) : journaliste, philosophe.
- Tidiane N'Diaye (Sénégal) : chercheur, anthropologue et écrivain.
- Marie Laberge (Canada) : Dramaturge, romancière, comédienne et metteur en scène.
- Vincent Engel (Belgique) : Professeur de littérature contemporaine et d'histoire contemporaine.

Contact Presse Lamia El Ghorfi
lelghorfi@mamounia.com
Tél: +212 524 38 86 00

Allez, mots maux

Queues de mots, queues de mots, et tous à l'unisson.
Quels joyeux défilés, bien au pas, alignés,
Comme aux Champs Elysées, ils sont toujours passés,
Sans manquer leurs accords, ni leurs terminaisons.

Ils changent de couleur, courent dans tous les sens,
Marquent les pages, charment les heures, chassent les jours,
Et de leur orthographe, jusqu'au fond de la cour
De récréation, se moquent des enfants.

Mais, gare aux faux amis aux sourires de faux-culs,
Aux règles d'exception, aux irréguliers,
Aux fourbes homonymes, aux méchants composés.
Voici les traîtres mots et les gifles perdues :

les chausse-trappes,
les embûches,
les faux-fuyants
les soufflaculs,
les choux-fleurs
les sourds-muets
les timbres poste
les porte-monnaie
les chasse-neige
les tire-bouchons
les couvre-pieds
le porte-avions,
le sèche-cheveux
les stations-service
les pauses café
les coffres-forts
les grands-mères
les beaux-frères
les plates-bandes
les Anglo-Saxons,
les micro-ondes,
les en-têtes,
les arrière-boutiques
le savoir-vivre,
les va-et-vient,
les laissez-passer
les pince-sans-rire :

Et maintenant voyez, voici les étrangers,
Ceux naturalisés, installés de toujours,
Et puis les clandestins par des textos d'amour,
Intrigants, séducteurs, qui s'installent en lousdé.



Quand les fashionistas, total look eye liner,
Au Quick, checkant des wings et des cheese burgers,
Ou bien un ice cream, pas calories killer,
Bookant sur un smartphone leur séance laser,

Elles ne peuvent savoir ce que sera créole,
Que le prince veillant n'y peut rien empêcher,
Que les mots de la mère seront vite oubliés,
Au fond d'un vieux dico, plongé dans le formol.

Ah, elle est bien finie la dictée de Pivot !
Comptant les survivants, ancrés sur parchemin ou gravés dans
le marbre ?
A tous ces immigrés, il faudra bien demain leur donner du pa-
pier,
Car entre les humains ne sont que des bons mots.»

Guy Peyretti
Responsable de la coopération décentralisée de la Région Rhône-Alpes



Lettre d'information trimestrielle

Directeur de la publication : Jean R. Guion
Directeur de la rédaction : Jean Miot
Rédacteur en chef : Patrick Jaquin
Comité éditorial : Maxime Ait Kaki, Michèle Barbier, Jacqueline Danno
Comité artistique: Erwan Toullic (photos), Michel Granger (illustration)
Photos additionnelles : DR
Créateur du site www.alliance-francophone.org : Jean-Jacques Peyraud.
Abonnement et diffusion : Thomas E. F. Laurie
Maquette, Mise en pages : Thomas Ouédraogo, Studio Araignée

Imprimé en France
Imprimerie spéciale de
L'Alliance Francophone
Association déclarée loi 1901
24, avenue Perichont 75016 Paris
Téléphone : +33 (0)1 42 30 78 00
Télécopie : +33 (0)1 42 30 78 10
Courriel : alliancefranco@aol.com
www.alliance-francophone.org